



ENDETTEMENT EXTÉRIEUR
Djerad dit non

P 07

Oran

Trois puits réservés aux producteurs d'agrumes

P 16

Habitat-entrepreneuriat

Vers l'implication des startups dans les services industriels numérisés

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Aouf a souligné mercredi à Alger la nécessité de soutenir l'implication des startups, notamment dans le domaine des services industriels numérisés afin de permettre de réduire la facture d'importation de ces services en devises.

SECTEUR DE LA SANTÉ

Les patrons privés veulent participer au confort des patients

Pour améliorer les prestations sanitaires, les entrepreneurs privés algériens veulent associer leurs efforts avec les autorités concernées. Ainsi, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a signé une convention avec le ministre de la Santé pour améliorer la qualité des prestations sociales.

BELHIMER:

LES PRÉPARATIFS POUR LA TENUE DES LÉGISLATIVES DE 12 JUIN SONT SUR "LA BONNE VOIE"



LIRE LA PAGE 4

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué hier que l'organisation des prochaines élections législatives s'inscrit dans le cadre des réformes qui ont franchi des "étapes importantes", soulignant que les préparatifs pour la tenue de cette échéance sont sur "la bonne voie".

Constantine

OUVERTURE D'UNE ANTENNE RÉGIONALE DE L'AGENCE NATIONALE DES DÉCHETS



Agriculture

Le gouvernement veut réduire de 15% l'importation des graines

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Elmechei a fait savoir mardi à Constantine que l'Algérie ambitionnait de réduire la facture d'importation des produits agricoles et des graines à 15% après la réussite de la saison moisson-abattage.

Journée nationale de l'étudiant

Plusieurs universités du pays célèbrent l'évènement

A l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'Étudiant, qui coïncide avec le 19 mai de chaque année, plusieurs universités du pays ont organisé des activités scientifiques, pédagogiques ou artistiques.

Marché pétrolier

Forte rechute des cours

Les prix du pétrole reculaient, hier, au lendemain de plus hauts en deux mois et demi, lastés par le regain de vigueur du Covid-19 en Asie, l'avancée des négociations sur le nucléaire iranien et des stocks de brut américains attendus en hausse par l'EIA. Vers 09H40 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 67,65 dollars à Londres, en baisse de 1,54% par rapport à la clôture de mardi.

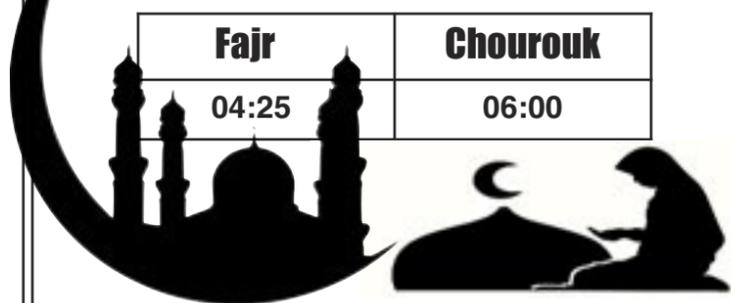
HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mercredi 19 Mai 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:30	19:31	21:00

Horaires de prière à Alger du Jeudi 20 Mai 2021

Fajr	Chourouk
04:25	06:00



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

De nouvelles spécialités proposées dans le domaine des technologies modernes

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Walid Yassine, a fait état, mardi à Alger, de la proposition de nouvelles spécialités dans le domaine des technologies modernes, à l'image des langages de programmation au niveau, à enseigner dans les instituts et centres de Formation et d'Enseignement professionnels pour développer et orienter les capacités des jeunes vers l'innovation. L'introduction de telles spécialités au niveau des centres et des instituts de Formation est à même de permettre la création de nouveaux métiers comme "web développer et programmeur", a-t-il déclaré à la presse à l'occasion de la clôture de la première édition du Salon national d'innovation dans la Formation et l'Enseignement professionnels. Concernant les 68 projets innovants présentés par des diplômés des instituts et centres de formation lors du salon, M. Walid Yassine s'est dit très admiratif des réalisations de ces jeunes, assurant que certains seront accompagnés et financés jusqu'à leur concrétisation. Premier du genre, le Salon national d'innovation dans la Formation et l'Enseignement professionnels a dévoilé un nouveau visage de la Formation professionnelle dans notre pays en mettant en lumière les capacités des jeunes à maîtriser les nouvelles technologies et à créer des projets à valeur ajoutée dans les différents secteurs. "Nous encourageons ce genre de projets innovants et œuvrons de concert avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels à la valorisation de ces réalisations en vue de les ériger en start-up à l'avenir", a-t-il déclaré en conclusion.

BELHIMER

les préparatifs pour la tenue des législatives de 12 juin sont sur "la bonne voie"

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a indiqué hier que l'organisation des prochaines élections législatives s'inscrit dans le cadre des réformes qui ont franchi des "étapes importantes", soulignant que les préparatifs pour la tenue de cette échéance sont sur "la bonne voie".

Dans un entretien accordé au site "ElMaqam Info", M. Belhimer a précisé que l'organisation des législatives du 12 juin prochain s'inscrit dans le cadre du "processus de réformes qui a franchi jusqu'ici des étapes importantes", affirmant que les préparatifs pour la tenue de cette échéance sont dans la bonne voie conformément au calendrier fixé à cet effet et à la nouvelle loi sur les élections, basée sur le vote proportionnel, le principe de parité et l'encouragement des jeunes à la participation", sous la supervision de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE), qui "a dé-



montré sa capacité à assurer l'intégrité et la transparence de ce scrutin".

Il a souligné que la "grande affluence des jeunes" à la participation, "a surpris tout le monde et brouillé les cartes des ennemis de l'Algérie, et la réponse à tous leurs plans se fera à travers la construction d'institutions fortes par les enfants d'un seul peuple", ajoutant que le peuple algérien "prend ses décisions par lui-même et critique les responsables directement sous

couvert de la loi qui lui garantit la protection quand il s'agit d'évaluer le bon fonctionnement des institutions".

Après avoir rappelé que, durant les années précédentes, l'Algérie avait été soumise à une "mauvaise gestion systématique qui a touché tous les domaines et secteurs, entraînant un effondrement quasi total de l'économie et une fracture de confiance entre les citoyens et les responsables".

Inauguration de l'exposition "L'art de la céramique entre originalité et contemporanéité"

Une exposition d'œuvres éclectiques inspirées, intitulée "L'art de la céramique entre originalité et contemporanéité", du plasticien Réda Essahli, a été inaugurée mardi au Musée public national des antiquités à Alger, devant un public astreint au strict respect des mesures sanitaires contre la propagation du Coronavirus.

Visible jusqu'au 18 juillet prochain, l'exposition présente 72 pièces, conçues et réalisées après plusieurs années de documentation et de recherche, qui ont donné lieu à une créativité foisonnante chez l'artiste qui invite ainsi, le regard du visiteur à une randonnée prolifique entre les différentes époques qui ont marqué l'histoire de l'Algérie profonde et enrichi son patrimoine culturel.

Expliquant la variété des différentes pièces exposées par la volonté de l'artiste de montrer que "le patrimoine algérien est vivant", l'archéologue, conservateur en chef du patrimoine et actuel directeur du Musée public national des antiquités, Azeddine Antri, a mis l'accent sur le caractère "qualitatif" de l'exposition, avant de noter, dans son élan pédagogique, son agencement en plusieurs parties selon les époques.

Exposées dans des armoires en verre, les pièces, brillamment façonnées par l'artiste, s'offrent au regard du visiteur dans leur brillance et l'éclat de leurs couleurs, rendant compte de la richesse patrimoniale de leurs époques respectives, que l'artiste aime à "fusionner par moment" pour les laisser se raconter dans les belles narrations d'un voyage dans le temps qui tient compte de l'"authenticité des contenus", et le travail "hautement esthétique des formes", explique encore le directeur du musée.

JIJEL

Apparition de physalies vénéneuses aux alentours

Journal de Djendjen



La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel a mis en garde mardi les citoyens contre l'apparition de physalies vénéneuses ou Galère portugaise aux alentours du port de Djendjen. La direction locale de la pêche et des ressources halieutiques indique dans un communiqué de presse qu'un nombre considérable de physalies (méduses vénéneuses) a été observé dans les environs du port de Djendjen, appelant les citoyens à la vigilance et à la précaution. Selon le document, l'orientation Ouest des vents est susceptible de favoriser le déplacement des physalies vers les plages des communes d'El Kennar Nouchfi et Sidi Abdelaziz (Est de Jijel). La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel avait mis en garde, le 8 mai courant, contre l'apparition de physalies vénéneuses sur les plages de Sidi Abdelaziz et Béni Belaid.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

ANP

Chanegriha appelle à la préservation de l'unité territoriale



Le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a appelé les Algériens à faire preuve d'extrême vigilance et d'un sens patriotique élevé et à veiller à la préservation de l'unité territoriale et populaire nationale, à l'aune des conséquences qu'imposent les événements actuels sur les plans régional et international, a indiqué, ce mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Notre pays traverse aujourd'hui une phase cruciale de son histoire contemporaine, induite par les événements enregistrés aux plans régional et international, ce qui exige de la part des enfants libres de l'Algérie, dévoués et fidèles à l'Etat national fédérateur, instauré par la glorieuse révolution de Libération et dont les repères ont été tracés par la proclamation du 1er Novembre, une veille sans faille, un sens du patriotisme plus élevé et de veiller à la préservation de l'unité nationale, territoriale et populaire, à laquelle nous devons tous nous attacher, en l'estimant, en notre âme et conscience, à sa juste valeur, et en la défendant farouchement», a précisé le général de corps d'armée lors d'une visite de travail et d'inspection entamée, hier, à la 2e Région militaire à Oran.

Il a indiqué avoir saisi cette occasion pour «mettre en garde les aventuriers, quels que soient leur obédience ou leur courant idéologique, contre toute tentative de porter atteinte à l'unité nationale».

Une Algérie nouvelle, forte et unie

«Nous leur rappelons qu'au sein de l'ANP, nous ferons face, avec fermeté et vigueur, à quiconque songe à mettre en péril les constantes de la nation et nous œuvrerons, sans relâche, à mettre à nu leurs abjects desseins devant l'opinion publique nationale et internationale, car nous sommes fermement convaincus que l'unité nationale est le phare qui éclaire notre voie et qui renforce notre volonté dans les crises et l'adversité, et qui est aussi le garant de l'édification d'une Algérie nouvelle, forte, unie, développée, fidèle aux valeurs et nobles idéaux de nos vaillants aïeux, et apte à affirmer

sa présence dans un monde plein de défis et impitoyable à l'égard des plus faibles», a ajouté Chanegriha, dont la visite s'inscrit dans le cadre des visites d'inspection périodique aux différentes régions militaires.

Le général de corps d'armée, qui a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et personnels de la Région, a invité les participants à se remémorer les événements tragiques du 8 mai 1945, qui «étaient une étape cruciale qui a impacté le cours des événements». «Dans ce contexte précisément, je voudrais que nous nous remémorions un événement national éternel, à savoir les massacres du 8 mai 1945, dont nous avons célébré cette année le 76e anniversaire, un événement que le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a institué l'année passée la Journée nationale de la mémoire», a-t-il dit.

Il est évident que cette journée mémorable a été «une étape cruciale de par l'impact qu'elle a eu sur le cours des événements», a-t-il souligné, rappelant que «la première étincelle de la glorieuse révolution de Libération a été un des résultats de ce terrible génocide colonial, qui a dévoilé la haine viscérale que la France colonialiste vouait au peuple algérien et qui a fait plus de 45.000 martyrs».

A l'issue de la rencontre, le général de corps d'armée a écouté les interventions des cadres et personnels de la Région qui «ont affiché leur engagement immuable à relever tous les défis pour la défense de la sécurité et de la stabilité du pays, ainsi que pour la sauvegarde de la souveraineté nationale».

Plusieurs opérations menées par l'armée

Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, durant la période du 11 au 18 mai, plusieurs opérations dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la criminalité, la contrebande et l'émigration clandestine, a-t-on indiqué, dans un bilan opérationnel de l'ANP. Ainsi, «dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, le 6 mai

2021 à Djebel Echaou, commune de Derag, wilaya de Médéa, ayant permis l'élimination d'un terroriste et la récupération d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, l'opération d'identification à permis d'établir qu'il s'agit du criminel BoursasOkba, qui avait rallié les groupes terroristes en 2015», a-t-on précisé de même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans le pays, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont «arrêté, au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, deux narcotrafiquants et saisi 8 q et 56,41 kg de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc», alors que des détachements combinés de l'ANP ont «intercepté dix-neuf autres narcotrafiquants et saisi 24.487 comprimés psychotropes dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont «arrêté à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djinet et In Amenas, 147 individus et saisi 18 véhicules, 165 groupes électrogènes, 151 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite, ainsi que 920 sacs de mélange d'or brut et de pierres», tandis que «trois autres individus ont été arrêtés et 18 fusils de chasse ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Tébessa et Batna». De même, les Garde-frontières ont «déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 14.699 l à Tébessa, El Tarf, Souk Ahras, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar», ajoute-t-on dans le bilan. Dans un autre contexte, les Garde-côtes ont «mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 97 individus, dont quatre migrants de nationalité marocaine, qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Tlemcen, Chlef, Alger et El Tarf, alors que 42 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Naâma, Tlemcen et Béchar», conclut-on de même source.

Djerad exhorte les étudiants à faire preuve de détermination face aux défis à relever

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a exhorté hier, les étudiants à faire montre de volonté et de détermination face aux différents défis que l'Algérie doit relever, mettant l'accent sur l'impératif de faire de l'Université "une véritable locomotive" pour la relance de l'économie nationale.

Echangeant avec des étudiants de l'Université Alger 3 "Ibrahim Sultan Cheibout", à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, M. Djerad a insisté sur l'impératif pour les étudiants de faire montre de volonté et de détermination et de poursuivre l'apprentissage des sciences, en s'ouvrant aux langues étrangères, pour contribuer à relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée.

"Les enjeux actuels induits par la pandémie du nouveau coronavirus ont impacté les relations internationales et économiques, qui ont connu un changement radical", a-t-il fait remarquer, précisant que même de grandes puissances économiques n'ont pas été épargnées.

Après le dépôt d'une gerbe de fleurs à l'entrée principale de l'université en recueillement à la mémoire des valeureux chouhada, le Premier ministre a évoqué, avec les étudiants présents, la période post-Covid-19, les conflits qui en ont suivi et ses incidences qui, a-t-il dit, "nous a imposé et à l'ensemble du Gouvernement, de s'atteler à la préservation des équilibres qui nous ont évité de recourir au Fonds monétaire international (FMI)".

"Il fallait faire face à toutes les pressions, y compris politiques qui voulaient que l'Algérie se soumette à cette institution", a-t-il ajouté.

M.Djerad a en outre indiqué que la commémoration de la journée nationale de l'étudiant est l'occasion de rappeler que "nous devons protéger la souveraineté nationale, que l'étudiant doit comprendre que nous devons préserver et protéger notre souveraineté afin que nos décisions demeurent entre nos mains, et que nous puissions éviter ce qui s'est produit dans certains pays qui se sont effondrés et à qui l'on impose, aujourd'hui, voire même le régime politique".

"Les étudiants ont le droit aujourd'hui de défendre leurs idées, de se former et de participer à la dynamique politique du pays s'ils comprennent les défis et les enjeux qui les entourent", a souligné le Premier ministre estimant que "les étudiants sont "la locomotive et ils ne doivent pas être dirigés".

M.Djerad a mis en avant la nécessité de concrétiser "la relation organique" entre l'université et son environnement socio-économique "en vue d'en faire une véritable locomotive" de la relance de l'économie nationale à travers la valorisation des résultats de la Recherche scientifique au service de l'économie nationale.

A cet effet, le Premier ministre a plaidé pour "une présence des hommes d'affaires dans les Conseils scientifiques des universités et des étudiants dans les Conseils d'administration des entreprises afin de concrétiser cette relation sur le terrain, notamment à la lumière des capacités humaines et matérielles disponibles".

Dans le même cadre, M. Djerad a appelé les étudiants à "mener sur le terrain des recherches permettant de trouver des solutions pratiques aux différentes problématiques soulevées", soulignant l'importance des conventions de coopération entre les établissements universitaires et les partenaires économiques (publics et privés) mais aussi avec des universités étrangères pour l'échange des expériences et la promotion de l'université algérienne.

Evoquant l'importance accordée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Premier ministre a donné des orientations portant sur la nécessaire promotion de la culture de l'innovation, notamment à la faveur de la disponibilité des moyens humains et matériels.

Il a mis en avant, en outre, l'importance de l'apprentissage des langues étrangères, essentiellement l'anglais ainsi que leur utilisation dans la rédaction des articles scientifiques étant parmi les plus importants critères dans les classements internationaux des universités.

Par ailleurs, le Premier ministre a appelé à relancer le sport universitaire étant "la réserve de la nation" pour la formation des champions d'Algérie.

Il a estimé, à ce propos, que la relance du sport universitaire est une nécessité car il constitue un moyen de détente d'une part et une opportunité de former une élite sportive d'autre part.

M.M

ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

Djerad dit non

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a une fois de plus balayé d'un revers de la main l'hypothèse d'un retour à l'endettement extérieur, assurant que l'enjeu de cette démarche étant de protéger la souveraineté nationale. Intervenant en marge de la commémoration du 65e anniversaire de la journée nationale de l'étudiant, Abdelaziz Djerad a indiqué que son gouvernement se fixe désormais comme objectif prioritaire celui de maintenir l'équilibre économique et sociale. D'après le Premier ministre, s'entretenant avec des étudiants présents à l'évènement commémoratif du 65e anniversaire de la journée nationale de l'étudiant, « l'Algérie a refusé de recourir au Fonds monétaire international (FMI), et l'Algérie ne se soumettra pas économiquement parce qu'elle est souveraine ». « L'Algérie ne recourra pas à l'emprunt extérieur, car l'enjeu de cette démarche est de protéger notre souveraineté et notre décision car certains des pays qui ont recouru à cette démarche



se sont complètement effondrés, ce qui est inacceptable en Algérie », a affirmé le Premier ministre, relançant ainsi de plus belle un sujet qui a depuis toujours divisé les économistes sur l'utilité d'un recours aux emprunts extérieurs pour financer les projets économiques. Certains appelaient sans relâche à recourir à l'endettement extérieur pour préserver les réserves de change, d'autres y voient un risque, surtout si les emprunts exté-

rieurs venaient soutenir la consommation plutôt que la croissance. Le Premier ministre a évoqué la période post-Covid-19, les conflits qui en ont suivis et les répercussions de la pandémie qui, a-t-il dit, « nous a imposé, et à l'ensemble du gouvernement, de préserver les équilibres qui nous ont évité de recourir au Fonds monétaire international (FMI) ». « Il fallait faire face à toutes les pressions, y compris politiques qui voulaient que l'Algérie se soumette à cette institution », a-t-il ajouté. Par ailleurs, le Premier ministre a déclaré que l'Algérie s'oriente vers la numérisation afin d'éradiquer la corruption, et d'avoir une gestion rationnelle et une bonne gouvernance. Le premier ministre a déclaré qu'il y avait des pressions et que des partis ne voulaient pas généraliser la numérisation en raison de la transparence. Il a également souligné que l'Algérie est déterminée à parvenir à une gestion rationnelle et à réduire la bureaucratie.

Y. T.

MARCHÉ PÉTROLIER

Forte rechute des cours

Les prix du pétrole reculaient, hier, au lendemain de plus hauts en deux mois et demi, lestés par le regain de vigueur du Covid-19 en Asie, l'avancée des négociations sur le nucléaire iranien et des stocks de brut américains attendus en hausse par l'EIA. Vers 09H40 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 67,65 dollars à Londres, en baisse de 1,54% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril de WTI pour le mois de juin perdait 1,66%, à

64,40 dollars. Les contrats de Brent et du WTI reviennent de leurs plus hauts depuis le 8 mars atteints la veille, à respectivement 70,24 dollars et 67,01 dollars. Ce retour en arrière "rappelle une fois de plus que le pétrole à 70 dollars ne sera pas facile à atteindre", constate Stephen Brennock, analyste de PVM. C'est surtout l'avancée des négociations sur le nucléaire iranien qui a encouragé les ventes mardi sur les marchés du brut. "Des progrès significatifs avaient, selon moi, été réalisés" a écrit mardi l'ambas-

sadeur russe auprès des organisations internationales à Vienne Mikhail Ulyanov sur Twitter. "Cela dit, un large consensus se dégage sur le fait que le retour de l'approvisionnement en pétrole iranien ne fera pas tanguer le bateau du rééquilibrage (entre offre et demande) au cours des prochains mois", a repris M. Brennock. Les investisseurs continuent par ailleurs de surveiller le Covid-19 en Asie, source d'inquiétude pour la demande.

INDUSTRIE

Les PME ne fournissent que 10% des besoins des grandes entreprises

Le principal défi de l'industrie nationale demeure celui de développer l'activité de la sous-traitance et l'amélioration du taux d'intégration, a indiqué le président de la Bourse algérienne de sous-traitance et du partenariat (BASTP), Kamel Agsous, déplorant le fait que le tissu national de PME ne fournit que 10% de l'ensemble des besoins des grandes entreprises locales. Intervenant lors d'une journée d'études organisée à l'Ecole militaire polytechnique sur le thème de "la sous-traitance et intégration nationale : enjeux et perspectives", initiée par l'Institut national des études de stratégie globale (INESG), M. Agsous a affirmé que plusieurs grandes entreprises nationales conti-

nent à s'orienter vers l'importation pour s'approvisionner de produits et d'intrants nécessaires à leurs activités.

Le secteur de l'industrie nationale ne représente aujourd'hui qu'un taux de 5% du Produit intérieur brut (PIB), a-t-il précisé.

Présentant une communication sur "la sous-traitance industrielle : état des lieux et conditions d'émergence d'une sous-traitance compétitive", le président de la BASTP a soutenu que ce secteur reste un élément-clé de la compétitivité de l'industrie nationale et qui devrait être en "phase avec les évolutions technologiques mondiales, notamment en matière de numérisation des process industriels".

Dans cette optique, M. Agsous a recommandé la réorganisation et la restructuration des grands donneurs d'ordres (groupes industriels publics ndlr) pour permettre aux petites et moyennes entreprises d'atteindre la performance voulue, assurant que "les taux d'utilisation des capacités industrielles des grands groupes sont actuellement à 50%".

"Nous devons travailler davantage pour atteindre dans les prochaines années un taux d'utilisation de 80 % de nos capacités industrielles pour se rapprocher des normes internationales. Pour cela, les grandes entreprises publiques doivent mieux appréhender le marché à travers des études approfondies", a fait observer le président de la BASTP.

HABITAT-ENTREPRENEURIAT

Rencontre d'évaluation avec des micro-entreprises

Le secrétaire général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE, ex- ANSEJ) Abdennour Ghellab a présidé lundi une rencontre regroupant des représentants de onze (11) micro-entreprises d'hygiène et d'assainissement ayant bénéficié de plans de charge dans le cadre de l'application de la convention signée entre les deux agences.

Chaque entreprise avait signé un contrat renouvelable tous les 20 ans d'une valeur de quatre millions de dinars par an,

selon un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises.

Lors de cette rencontre, tenue en présence du directeur général adjoint de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) au siège de l'agence locale de Bejaia, M. Ghellab a donné des explications sur la teneur de la convention et son rôle dans l'octroi de plans de charge au profit des micro-entreprises. Il a également écouté les préoccupations des entrepreneurs. L'ANADE est en passe d'appliquer les axes de sa nouvelle stratégie, notam-

ment l'encouragement de la sous-traitance avec les entreprises nationales publiques et privées, permettant ainsi de relancer les micro-entreprises créées dans ce cadre, a affirmé M. Ghellab.

L'AADL et l'ANADE ont signé le 2 décembre 2020 une convention visant principalement l'encouragement et le soutien aux micro-entreprises pour accéder à la demande publique et bénéficier de la sous-traitance dans le cadre de projets à caractère public dans le secteur de l'habitat.

PRODUITS AGRICOLES

L'Exécutif veut réduire les importations de 15%

L'Exécutif veut réduire davantage la facture alimentaire en maîtrisant les coûts et les devises mobilisées au profit des importations des produits agricoles. C'est ce qu'a laissé entendre, hier, depuis Constantine, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani. Ce dernier a indiqué que l'Algérie ambitionnait de réduire la facture d'importation des produits agricoles et des graines à 15% après la réussite de la saison moisson-abattage. Le ministre précise sur sa lancée que la feuille de route élaborée par son département a pour objectif de réduire de 50% la facture d'importation des produits agricoles produits localement, à l'instar des tomates industrielles et des pommes de terre et des graines de pomme de terre. Bien évidemment, la réduction de la valeur des importations des produits agricole est conditionnée par l'amélioration des niveaux de production et de l'offre domestiques de biens alimentaires, souligne le ministre. Ce pourquoi, Abdelhamid Hemdani croit que la campagne moisson-abattage de cette saison constitue, à ses yeux, « un défi qui nécessite de mobiliser toutes les ressources et les moyens, de fournir des facilitations et d'organiser étroitement l'opération à travers le recensement et l'identification des points de collecte et la sensibilisation des producteurs à la nécessité de garantir une collecte efficace du produit ». La réduction de la facture des importations des produits alimentaires agricoles porte des enjeux stratégiques, en lien avec l'impératif de réduire les déficits extérieurs qui continuent d'impacter les réserves de change, lesquelles sont estimées à environ 40 milliards de dollars seulement. Ainsi, la réduction des importations des produits agricole, dont le pays est un des plus grands importateurs mondiaux de certains biens alimentaires, dont les céréales et la poudre de lait, participe à un enjeu plus global ; celui de réduire le déficit commercial et, partant de là, celui de la balance des paiements. Dans sa dernière note de conjoncture, la Banque d'Algérie a estimé à juste titre que la réduction du déficit de la balance des paiements passe, en partie, par l'amélioration de l'offre interne en produits et services. « Les diminutions annuelles des réserves de change, liées aux déficits du solde global de la balance des paiements, traduisent l'excès de la dépense intérieure brute de l'ensemble des agents économiques sur le revenu national ; autrement dit, quasiment l'excès des importations de biens et services sur les exportations. Dans les faits, ces déséquilibres sont générés par les importants déficits des finances publiques », a écrit la banque centrale. Clairement, l'institution monétaire pointe un excès des importations par rapport au revenu national, ce qui aggrave le déficit extérieur et accélère, par la même, la fonte des réserves de change. La banque centrale a souligné la nécessité d'efforts d'ajustement soutenus, notamment budgétaire, pour rétablir la viabilité de la balance des paiements et limiter l'érosion des réserves officielles de change. Ces efforts, soutient l'institution monétaire, « devraient s'intégrer dans un vaste programme de réformes structurelles pour améliorer le recouvrement de la fiscalité ordinaire (y compris par la rationalisation des subventions), libérer le fort potentiel de croissance de l'économie nationale et diversifier l'offre domestique et les exportations de biens et services ». Ainsi, de l'avis des responsables de la banque centrale, la diversification de l'offre interne en biens et services contribuera grandement à réduire la facture d'importation et, plus globalement, les déficits extérieurs. Dans le projet de loi de finances complémentaire 2021, l'Exécutif ambitionne de réduire les importations de biens à 30,42 milliards de dollars cette année, contre 30,05 milliards de dollars prévues dans la loi de finances 2021. En 2020, les importations de marchandises se sont élevées à 34,4 milliards de dollars, enregistrant une baisse de 7,5 milliards de dollars par rapport à la même période de l'année 2019, soit -18,0%.

Yani. T.

AGRICULTURE

Le gouvernement veut réduire de 15% l'importation des graines



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a fait savoir mardi à Constantine que l'Algérie ambitionnait de réduire la facture d'importation des produits agricoles et des graines à 15% après la réussite de la saison moisson-abattage".

Présidant une rencontre régionale avec les cadres du secteur de l'agriculture, au niveau du siège de la wilaya, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection, M. Hemdani a précisé que la feuille de route élaborée par la tutelle conformément aux instructions du président de la République "vise à réduire la facture d'importation des produits agricoles qui sont produits localement, à l'instar des tomates industrielles et des pommes de terre et des graines de pomme de terre (-50%)".

Cette feuille de route, ajoute le ministre, dépend de l'augmentation de la production et de la mobilisation des cadres du secteur et de tous les responsables et acteurs, y compris les techniciens, les administrateurs et les professionnels, en sus du recours à l'irrigation de complément.

A ce titre, il a estimé que la campagne moisson-abattage durant cette saison "est un défi qui nécessite de mobiliser toutes les ressources et les moyens, de fournir des facilitations et d'organiser étroitement l'opération à travers le recensement et l'identification des points de collecte et la sensibilisation des producteurs à la nécessité de garantir une collecte efficace du produit".

Le ministre a également fait état de la consécration d'une galerie verte pour l'orge, afin de "garantir la récolte efficace de ce type de graines", d'éviter les longues files d'attente et de fournir ce produit comme alternative à l'aliment de bétail.

Bien que la saison agricole actuelle ait connu plusieurs difficultés en raison de la pandémie de Corona, d'un manque en ressources hydriques et de la rareté des pluies, l'Etat a accompagné et encouragé les agriculteurs, notamment en matière d'irrigation complémentaire, d'autant qu'aucune crise ou interruption dans l'approvisionnement en produits agricoles n'ont eu lieu, a rappelé le ministre.

M. Hemdani a affirmé également que

le ministère de tutelle s'attèlera à accompagner la campagne moisson-battage de cette saison en vue d'éviter de répéter les erreurs enregistrées en la matière lors des saisons précédentes. Le ministre a visité, à l'occasion, une ferme privée dans la région de Baa-raouia dans la commune d'El Khroub et une ferme pilote dans la région de Bounouara dans la commune de Ouled Rahmoune.

Il a donné des instructions aux propriétaires de ces exploitations agricoles quant à "la nécessité d'adhérer à la démarche de l'Etat visant à encourager la production locale des produits agricoles et des semences, notamment après la réussite de la culture du Colza que le ministère ambitionne d'approfondir à travers les différentes régions du pays".

M. Hemdani a indiqué que la feuille de route propre au secteur de l'Agriculture a donné ses fruits et ce, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à concrétiser la sécurité alimentaire, à renoncer à l'importation des produits agricoles essentiels et à développer les filières agricoles stratégiques.

Energie

Vers l'implication des startups dans les services industriels numérisés

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a souligné mercredi à Alger la nécessité de soutenir l'implication des startups, notamment dans le domaine des services industriels numérisés afin de permettre de réduire la facture d'importation de ces services en devises.

"Nous allons travailler à renforcer, autant que possible, notre relation avec les opérateurs nationaux publics et privés pour fabriquer et produire les équipements nécessaires à nos projets dans le cadre du développement de la politique d'intégration nationale", a affirmé M. Arkab lors d'une rencontre organisée avec le ministère délégué chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups, en présence des responsables de Sonatrach et de plusieurs startups du secteur.

Le ministre a ainsi insisté sur l'intérêt de l'implication des jeunes porteurs de projets nouveaux et innovants dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes de développement des filières de production des hydrocarbures et des mines ainsi que les activités électriques et gazières.

Selon le ministre, même si les grandes

entreprises énergétiques du pays telles que Sonatrach et Sonelgaz ont recours généralement aux technologies modernes et aux expertises avancées, certains services et marchandises peuvent être fournis par les entreprises au niveau local.

L'autre objectif de la politique du secteur, a-t-il noté, est permettre aux startups d'accompagner les entreprises du secteur à développer leur écosystème d'innovation et de développement technologique.

Lors d'un point de presse, le ministre de l'Economie de la Connaissance et des Startups, Yacine Oualid, a fait observer que la dépendance technologique engendre une sortie de devises importante alors que plusieurs services peuvent être acquis auprès d'une main d'œuvre algérienne.

"L'objectif est de permettre aux compétences nationales d'intégrer le secteur de l'énergie et de mettre en œuvre leurs projets progressivement", a-t-il souligné.

Pour sa part, le PDG de Sonatrach, Tewfik Hakkar, a affirmé l'intérêt d'investir dans "le réservoir important de jeunes et de porteurs d'idées algériens",

tout en rappelant que la compagnie nationale des hydrocarbures était en discussions avancées avec plusieurs startups pour faire bénéficier Sonatrach de services locaux modernes et innovants.

M. Hakkar a affiché également la détermination de Sonatrach à mettre en œuvre sa politique de développement du contenu local, notamment à travers l'émission d'appels d'offres strictement nationaux pour certains types de projets.

Lors cette rencontre, plusieurs porteurs de projets et de startups activant dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures ont présenté leurs services, sollicitant les ministères de tutelle et Sonatrach pour les soutenir à développer leurs activités et à commercialiser leurs offres.

Les startups présentes à cette rencontre activent notamment dans les services pétroliers, l'optimisation de la production et l'efficacité opérationnelle, les applications 3D destinés à la maintenance des installations énergétiques ainsi que les solutions numériques permettant de contrôler l'intégrité des installations pétrolières à distance.

SECTEUR DE LA SANTÉ

Les patrons privés veulent participer au confort des patients

Pour améliorer les prestations sanitaires, les entrepreneurs privés algériens veulent associer leurs efforts avec les autorités concernées. Ainsi, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a signé une convention avec le ministère de la Santé pour améliorer la qualité des prestations sociales.

Cet accord, conclu entre le directeur général des services de santé au ministère de la Santé, Ilyes Rahal et le président de la Commission de la santé à la CAPC, Kamel Soutani, en présence du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid et du président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, vise à « respecter le droit du citoyen à la protection, à la promotion et à la préservation de sa santé en garantissant des soins de qualité ».

Le ministre de la Santé a indiqué, à ce titre, que l'accord-cadre de partenariat a, pour objet, "l'amélioration de la performance des structures et des établissements publics de santé en matière d'énergies renouvelables et de moyens de communication" et « l'encouragement de tous types d'investissement dans les structures de la santé dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire nationale ». Pour le ministre de la Santé, l'accord de partenariat a, pour objet, "l'amélioration de la performance des structures et des établissements publics de santé en matière d'énergies renouvelables et de moyens de communication" et "l'encouragement de tous types d'investissement dans les structures de la santé dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire nationale".

M. Benbouzid a également précisé que cet accord-cadre permettra de "créer des plateformes" de coopération entre les laboratoires de recherche relevant du secteur de la Santé et des entreprises affiliées à la CAPC, de "garantir" une prise en charge des activités scientifiques et de recherche, organisées par son secteur et de "contribuer" à l'amélioration de la formation et au renforcement des métiers de la santé. M. Benbouzid a également précisé que cet accord-cadre permettra de "créer des plateformes" de coopération entre les laboratoires de recherche relevant du secteur de la Santé et des entreprises affiliées à la CAPC, de "garantir" une prise en charge des activités scientifiques et de recherche organisées par son secteur et de "contribuer" à l'amélioration de la formation et au renforcement des métiers de la santé.

Le ministre a, par ailleurs, souligné que la société civile et les opérateurs économiques se sont engagés efficacement au développement de ce secteur, saluant "le rôle majeur" que jouent les entreprises économiques privées dans la démarche du président de la République qui vise à encourager le partenariat public-privé (PPP).

L'objectif de ce partenariat étant, a-t-il dit, de "booster le développement dans tous les secteurs" et de "contribuer à la promotion et l'amélioration de la performance des entreprises publiques", en "offrant l'opportunité aux opérateurs économiques privés pour investir dans ce domaine".

Dans une déclaration à la presse, le Président de la Confédération a mis l'accent sur la nécessité d'impliquer l'opérateur privé dans le secteur de la santé en vue de son développement, indiquant que l'objectif de la Confédération est de "contribuer à l'édification de l'économie, de manière sérieuse, et de défendre les droits des opérateurs économiques dans le domaine de la santé".

Plus précis, il explique que le partenariat conclu traduit "la volonté des Pouvoirs publics d'accompagner les opérateurs économiques" ainsi que leur contribution à "la réussite du développement du secteur de la santé par des projets concernant notamment le développement de la recherche scientifique, des prestations de santé, de la numérisation et de l'énergie renouvelable".

Dans le même contexte, M. Agli a évoqué le rôle de l'opérateur économique dans l'amélioration du rendement de l'infrastructure des Etablissements hospitaliers publics (EHP), particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables et les moyens de communication, la contribution à l'amélioration des programmes de formation et d'appui aux métiers de la santé, ainsi que le soutien aux activités scientifiques et de recherche.

CONSTANTINE

Ouverture d'une antenne régionale de l'Agence nationale des déchets

Une antenne régionale de l'Est relevant de l'Agence nationale des déchets (AND) a été ouverte mardi après-midi dans la wilaya de Constantine.

L'ouverture de cette nouvelle infrastructure dédiée au renforcement des recherches et des efforts nationaux en matière de gestion, traitement et valorisation des déchets à travers 14 wilayas de l'Est du pays a eu lieu en présence du directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane.

Il a indiqué, à cette occasion, que la création d'antennes régionales de l'AND intervient conformément aux instructions du ministère de l'Environnement pour "s'ouvrir sur le territoire national".

L'ouverture de l'antenne régionale Est de l'AND s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de déploiement engagé par cet organisme considéré comme "l'outil" de la mise en œuvre de la politique nationale de gestion des déchets, a souligné le même responsable qui a insisté sur l'importance de la communication et la sensibilisation pour la



concrétisation des objectifs tracés en la matière.

Les antennes régionales de l'AND auront pour missions de "renforcer d'avantage les liens avec les différents acteurs dont les collectivités locales notamment et d'assurer l'accompagnement nécessaire à la réussite de la politique nationale de gestion des déchets", a expliqué M. Ouamane, réitérant l'engagement du ministère de tutelle à mettre à niveau la gestion des déchets à travers les outils de gestion, de planification et de financement notamment. A ce titre le directeur général

de l'AND qui a déclaré que l'antenne régionale Ouest était déjà opérationnelle à Oran, a annoncé l'ouverture "à partir de la semaine prochaine" de structures similaires à Bordj Bou Arreridj pour une partie de la région Centre du pays, à Ghardaïa pour la région Nord-sud, puis à Tamanrasset pour le Grand sud du pays avec l'éventualité de créer des bureaux de wilaya de l'AND là où le besoin sera exprimé.

Les antennes régionales de l'AND contribueront aussi à l'accompagnement des jeunes porteurs de projet en les encourageant à s'inscrire dans les métiers de gestion des déchets considérés comme un gisement pour l'emploi durable, a ajouté la même source, précisant que l'AND, à travers ses antennes régionales, oeuvrera à "convaincre les investisseurs à adhérer au schéma national de gestion des déchets".

A ce titre le directeur général de l'AND a annoncé la mise en œuvre "dans un avenir proche" des objectifs fixés par rapport à la récupération et la valorisation des déchets.

ORAN

Trois puits réservés aux producteurs d'agrumes

Trois (3) puits ont été réservés, dernièrement, aux producteurs d'agrumes dans la région de Misserghine (ouest d'Oran) permettant la préservation de cette filière et l'extension de sa superficie, a-t-on appris mercredi auprès de la Chambre d'agriculture de la wilaya.

L'accord a été conclu lors d'une réunion de coordination ayant regroupé, lundi dernier, les directions des services agricoles et des ressources en eau, ainsi que la Société de l'eau et de l'assainissement (SEOR) et l'association des producteurs "Clémentine de Misserghine" et d'autres instances, pour le transfert temporaire de ces puits inutilisés au profit de la chambre d'agriculture et leur exploitation au profit des

vergers d'agrumes limitrophes, a indiqué, à l'APS, le secrétaire général de la Chambre, Zeddou Houari.

Avant la finalisation des procédures de transfert, qui est à sa dernière phase, le débit de ces puits sera identifié et un échantillon sera prélevé par la SEOR pour effectuer des analyses, a souligné M. Houari, rappelant que ces puits, qui n'ont pas été exploités depuis environ 10 années, avaient un débit important et d'excellente qualité et que les eaux de ces puits étaient destinées à l'alimentation des habitants.

Les puits en question seront exploités suivant un cahier de charges entre la Chambre d'agriculture et les agriculteurs producteurs d'agrumes de Misserghine, qui prendront en charge

l'entretien et le paiement des charges de l'énergie, entre autres articles du cahier de charges, selon la même source.

De son côté, l'association "Clémentine de Misserghine" devra gérer ces puits pour alimenter les agriculteurs en eau, a indiqué le président de l'association, Khelil Benkhedda, estimant que cette initiative est un pas vers la résolution des problèmes de manque d'eau, empêchant l'extension des superficies de ce type d'arbres fruitiers au niveau des régions de Misserghine et de Boutlelis, connues dans le domaine de production d'agrumes. Pour rappel, l'agrumiculture dans la wilaya d'Oran couvre une superficie globale de 280 hectares, en majorité à Misserghine et Boutlelis, dont près de 90 ha consacrés à la clémentine.

NÂAMA

Opérations chirurgicales pour plus de 400 patientes

Une récolte de 14.946 quintaux d'abricots est prévue à Nâama, lors de la campagne de cueillette pour la saison agricole en cours qui débutera fin mai, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Le rendement moyen de ce fruit devra atteindre 77 quintaux (qx) par hectare sur une superficie de 193 hectares d'arbres répartis sur les zones distinctes de la wilaya, connue pour une production de variétés d'abricots de bonne qualité, en majorité dans les communes de Djenine Bourzeg et de Mogharar, selon le chef de service "Appui technique et régulation de la production végétale et animale" à la DSA, Tedj Merzouki.

La Direction des services agricoles prévoit également une stabilité de la surface productive et du rendement

des abricotiers durant la campagne en cours par rapport à l'année 2020 ayant connu une extension des terres réservées à l'arboriculture fruitière.

Pendant la cueillette (fin mai-début juin), les axes de routes nationales et vicinales longeant les abricotiers, la plupart dans les oasis du sud de la wilaya dont celles de "Hadjrat Meghil", de "Kalaat Cheikh Bouamama" et "Draa Essaa", sont très fréquentés par des clients à la recherche des meilleures variétés d'abricots.

Les communes du sud de la wilaya disposent de conditions importantes favorisant une augmentation du rendement de la production d'abricots, selon la même source, qui a indiqué qu'elles regorgent de ressources hydriques et de sols fertiles, en plus de compétences d'agriculteurs de la région dans la gestion et l'exploitation des abricotiers

à la faveur de l'intensification de la vulgarisation agricole, a affirmé M. Merzouki.

Plusieurs facteurs subsistent, liés principalement aux intempéries dont la chute de la grêle et des orages, comme enregistrés dans la wilaya en mars dernier, coïncidant avec la période de floraison. Entre autres obstacles affectant le rendement des abricotiers dans la wilaya, les vents au moment de la floraison, selon la même source. La DSA de la wilaya fournit tous les moyens pour développer l'arboriculture sur le plan quantitatif mais aussi qualitatif, en garantissant entre autres le soutien aux agriculteurs pour adopter le système d'irrigation "goutte à goutte", a fait savoir M. Merzouki, soulignant que la superficie totale des arbres fruitiers dans la wilaya est actuellement de plus de 517 ha.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT Plusieurs universités du pays célèbrent l'événement

À l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'Étudiant, qui coïncide avec le 19 mai de chaque année, plusieurs universités du pays ont organisé des activités scientifiques, pédagogiques ou artistiques.

A Tlemcen, une convention de coopération a été signée mercredi entre l'Université "Abou Bakr Belkaid" et la Direction des moudjahidine. La convention devrait permettre aux étudiants, doctorants et chercheurs universitaires de consulter et d'exploiter toute la documentation en possession de la Direction des moudjahidine et du musée régional de la wilaya cinq historique, en plus d'organiser des colloques, séminaires et rencontres sur l'histoire de la glorieuse Guerre de libération nationale et de mettre à disposition des chercheurs et historiens les témoignages et enregistrements des moudjahidine.

Dans le cadre de cette convention, il est également prévu l'organisation de visites en faveur des étudiants de Tlemcen aux différents sites et lieux historiques qui furent le théâtre de combats et de batailles connues et moins connues, afin d'offrir aux jeunes générations l'opportunité de mieux comprendre et découvrir l'Histoire de leurs ancêtres et de la Guerre de libération nationale.

A Mostaganem, le musée du moudjahid de Mostaganem s'attèle actuellement à la création d'un nouvel espace baptisé « Galerie des étudiants » pour immortaliser le rôle du mouvement étudiant durant la glorieuse guerre de libération nationale, a-t-on appris mercredi du directeur de cet établissement, Bilal Dakious. Le musée de wilaya du moudjahid a installé dernièrement un atelier technique, en collaboration avec son conseil scientifique et technique, pour la création de cette galerie qui conservera des photos et des documents mettant en exergue le rôle des étudiants et lycéens algériens durant la guerre de libération nationale. Ce pavillon renfermera une section dédiée au chahid Abdelkader Kaddour Belarbi (1930-1959) qui fut un des dirigeants fondateurs et membre du conseil d'administration de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UDMA). Un natif de Mostaganem qui a quitté les études pour répondre à l'appel de la nation, a-t-on évoqué.

A Ouargla, Des étudiants issus de l'École normale supérieure des enseignants (ENS) d'Ouargla vont bénéficier, au titre de la prochaine année universitaire, d'une formation de "haut niveau" en anglais, dont l'encadrement pédagogique sera assuré par l'Ambassade des États-Unis d'Amérique à Alger, a-t-on appris mercredi du directeur de l'ENS.

La session de formation s'inscrit dans le cadre d'un programme initié par le ministère de tutelle au profit de cinq ENS implantées à travers le pays, dont celle d'Ouargla, a affirmé le Dr. Faouzi Benbrahim, lors d'une cérémonie organisée à l'Université d'Ouargla.

A Ain-Temouchent, des étudiants de l'université Belhadj Bouchaïb de Ain Témouchent et de différents pays africains dont la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont participé mercredi à des activités culturelles et expositions artistiques et historiques.

Les étudiants de la RASD ont présenté une exposition de photographies mettant en relief diverses traditions et coutumes dont se distingue le peuple sahraoui, avec en prime tout un espace dédié à la question sahraouie et au combat que mène son peuple pour la liberté et l'indépendance, tout exprimant leur gratitude à l'Algérie qui accueille les étudiants sahraouis.

A Alger, la cérémonie des commémorations a été présidée par le premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Saïd Sadia

LÉGISLATIVES À BOUIRA 38 listes pour 7 sièges

Finale, au niveau de la wilaya de Bouira et après l'épuisement de toutes les voies légales de recours auprès de la chambre administrative et du Conseil d'État, seules 38 listes – 18 indépendantes et 20 partis politiques – sont retenues parmi les 43 initialement acceptées par l'Anie.

A Bouira, faut-il le rappeler, hormis les partis traditionnels, le FLN et le RND qui ont toujours raflé la mise aux côtés du FFS et du RCD, ont toujours eu leurs parts d'élus, tant au niveau de l'APN que de l'APW et les APC, grâce à leur

réservoir électoral situé principalement dans la région berbérophone, les autres partis font dans la figuration. Présentement, et avec la désaffection populaire, surtout du côté berbérophone, qui s'est accentuée par le boycott annoncé du FFS et du RCD, il est fort à parier que les élections législatives au niveau de la wilaya vont dessiner une carte électorale assez édifiante, avec



d'un côté la région arabophone dont la participation ne présente aucune équivoque et qui risque d'avoir les sept sièges de députés alloués à la wilaya, et de l'autre, la région berbérophone dont le rejet des élections largement exprimé par la population, qui s'est toujours manifestée par le saccage des urnes, même si le nouveau code pénal menace de 20 ans de prison ferme ceux qui entrave-

raient le processus électoral. La question qui se pose actuellement est la manière avec laquelle les candidats sur les listes retenues, tant du côté des partis que des indépendants, vont entamer leur campagne électorale. Surtout, quand on sait que le Hirak à Bouira est toujours présent ; en atteste la marche de vendredi dernier qui a eu lieu malgré le dispositif policier qui avait usé de tous les moyens pour l'empêcher.

Rappelons enfin que, jusqu'à hier, mardi, excepté certains partis comme Nahda ou encore le TAJ et le mouvement el Binaa, qui ont rendu publiques les listes et les photos de leurs candidats, tous les autres partis et les indépendants sont pour le moment restés très discrets. Il faut préciser également que plusieurs élus, hommes d'affaires et entrepreneurs connus sur la scène locale comme étant des hommes pouvant largement influencer financièrement sur la campagne électorale par leur argent d'une manière ou d'une autre, ont été exclus par l'Anie.

MOSTAGANEM

Décès du moudjahid Hamou Senoussa

Le moudjahid Hamou Senoussa, un des déclencheurs de la glorieuse guerre de libération nationale dans la région de la Dahra, est décédé lundi soir dans la commune de Benabdelmalek Ramdane (Mostaganem) à l'âge de 91 ans et inhumé mardi au cimetière de cette collectivité locale, a-t-on appris mardi auprès de la direction des moudjahidine et ayants droit. Né en

1930 dans la commune de Sidi Belattar (wilaya de Mostaganem), le défunt fut membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN) et fut emprisonné par le colonisateur français de 1954 jusque décembre 1960, selon les données du service du patrimoine historique et culturel. Le chercheur spécialiste en histoire locale, Hadj Becheikh, a précisé à l'APS que le moudjahid

Hamou Senoussa fut un des membres du groupe ayant mené les premières opérations contre le colonisateur la nuit du 1er novembre 1954 dans la Dahra dans la wilaya de Mostaganem. Il fut arrêté par l'armée coloniale, torturé et emprisonné. Le corps du défunt moudjahid a été inhumé mardi en début d'après-midi (prière du Dohr) au cimetière de la commune de Benabdelmalek Ramdane

EXAMENS DU BAC ET DU BEM À MÉDÉA

C'est parti pour les épreuves d'éducation physique et de sport (EPS)

Plus de 3 500 candidats libres dans la wilaya de Médéa passent les épreuves d'éducation physique et sportive (EPS) du baccalauréat qui se déroulent du 16 au 19 du mois courant. Par ailleurs, ceux du cycle moyen dont l'effectif est de 258 seront attendus pour les mêmes épreuves à partir du 23 mai, selon le calendrier établi par l'Onec (Office national des examens et concours). Selon Zinedine Benbouzid, directeur local de l'éducation, toutes les mesures

nécessaires organisationnelles et pédagogiques ont été prises pour la réussite de l'événement. Aussi, avancera-t-il, 5 centres d'examen ont été mobilisés pour accueillir les candidats dans les meilleures conditions au moment où 100 encadreurs ont été réquisitionnés pour toute la durée des épreuves.

D'autre part, 5 autres centres ont été réservés à la restauration. Un protocole sanitaire rigoureux, voir renforcé, a été mis en place avec le concours de toutes

les instances habilitées, en l'occurrence la DSP et la Protection civile. Dans le même contexte, et s'agissant cette fois-ci du BEM sportif, les épreuves sportives se dérouleront dans un seul centre vu le nombre restreint des candidats qui seront encadrés par 20 personnes. Un centre sera érigé en cantine. Cette fois encore, les examens auront lieu dans un contexte sanitaire des plus stricts et des plus adaptés à la lutte contre la pandémie de la Covid-19

BOUMERDÈS

6 enfants retirés sans vie de marres d'eau

Lourd est le bilan que nous a communiqué le porte-parole de la Protection civile de Boumerdès de noyades d'enfants et d'adolescents à la recherche de lieux pour s'amuser et se rafraîchir.

Des drames qui ont endeuillé des familles. Des disparitions tragiques d'enfants et d'adolescents au nombre de 6 âgés de 10 à 16 ans ont été enregistrées entre le 13 mars et le 15 mai 2021 dans la wilaya de Boumerdès.

Cette hécatombe a commencé le 14 mars dans la commune de Kherrouba par la mort de 2 enfants qui nageaient dans un bassin moyen au grand barrage. Le lendemain, le 15 mars 2021,

un autre enfant des Issers s'est noyé dans une marre d'eau. Le dernier drame a été enregistré 2 jours après les fêtes de l'Aïd el-Fitr dans la commune de Benchoud. Le lieutenant Hocine Bouchachia, porte-parole de la Protection civile de la wilaya, a, par ailleurs, indiqué qu'un enfant a été sauvé en mer en début de ce mois, malheureusement il est décédé au cours de son évacuation à l'hôpital. Justement à cet effet, l'officier lance un appel pressant aux parents. «Ces jours-ci, les plages sont prises d'assaut. Or, tout le monde sait que le dispositif sécuritaire sur les plages n'est pas encore mis en place. En cas de baigneurs en difficulté, les

sauveteurs ne peuvent pas intervenir rapidement. Tout le monde sait que la noyade pourrait survenir en quelques secondes. Alors, j'attire l'attention des parents pour sensibiliser leurs enfants sur le danger que représente la mer sans la présence des sauveteurs. Je rappelle aussi à l'occasion aux familles habitant à proximité des barrages, retenues collinaires et autres marres d'eau les dangers de la vase, des mauvaises herbes et des profondeurs que personne ne soupçonne.» Effectivement la mer, les barrages, les puits et autres marres d'eau causent chaque année un nombre impressionnant de morts par noyade dans la wilaya.

CHLEF

Une nouvelle université inaugurée Située à El Hassania, cette nouvelle université sera opérationnelle dès la prochaine rentrée universitaire

Une nouvelle université de 6000 places pédagogiques, dotée de deux résidences de 3500 lits, a été inaugurée le 4 mai à El Hassania, dans la commune de Chlef, par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane. Elle vient s'ajouter aux trois campus existants à Chlef et Ouled Farès ainsi qu'au nouvel Institut des sciences maritimes à Ténès. La nouvelle université, tant attendue par la communauté universitaire et la population de la région, pourra-t-elle devenir un pôle de référence ?

C'est du moins ce qui est vivement espéré en termes de couverture des besoins de la formation universitaire, de la recherche scientifique et des exigences du développement technologique. Cela apparaît, d'autant plus légitime que cette réalisation, qui a coûté plusieurs milliards et s'étend sur 45 ha, comprend une série de laboratoires de recherches et autant de structures d'enseignement pouvant répondre aux objectifs stratégiques assignés à ce type d'établissement. Parmi les projets les plus attendus, figure la faculté de médecine qui était prévue depuis longue date. Interpellé une nouvelle fois sur le sujet lors de sa récente visite à Chlef, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fait savoir que le projet est à l'étude de concert avec le ministère de la Santé qui est chargé de la mise en place d'un établissement hospitalo-universitaire dans la région.

Par ailleurs, au sujet de la proposition de faire de l'université d'El Hassania, un pôle de recherches scientifiques au centre-ouest du pays, le ministre de l'Enseignement supérieur s'est montré favorable en préconisant une solution en concertation directement avec les dirigeants de l'université de Chlef. L'annonce en question a été favorablement accueillie par les étudiants et les enseignants universitaires, et cela d'autant plus que le nouveau pôle universitaire dispose d'une série de laboratoires de recherches et de moyens appropriés pour devenir une véritable «cité des sciences». L'université d'El Hassania, qui s'étend sur 45 ha, longeant l'autoroute Est-Ouest, a été réalisée par une entreprise chinoise. Le projet inscrit depuis 2015 n'a connu un lancement effectif qu'en 2018, selon les informations que nous avons recueillies sur place.

Le campus et ses deux résidences seront officiellement opérationnels lors de la prochaine rentrée universitaire en renforçant les trois pôles existants au centre de Chlef, à Ouled Fares et Ténès. Il accueillera principalement les étudiants et enseignants de la faculté des sciences économiques et sciences de gestion ainsi que ceux d'autres établissements universitaires en préfabriqué datant des années 80.

ALGER

Le programme de distribution d'eau potable établi pendant le Ramadhan maintenu

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé lundi dans un communiqué que le programme de distribution d'eau pour la capitale, établi pendant le mois de Ramadhan est toujours en vigueur et reste inchangé.

"Le programme de distribution d'eau potable établi le 7 avril 2021 durant le mois de Ramadhan pour Alger est toujours en vigueur et reste inchangé", a précisé la même source.

Premier sujet: Le fils aîné fait les prières en dette de son père à sa place

Q.569: Il est obligatoire, par précaution, que le fils fasse les prières en dette que son père n'avait pas faites en ayant une excuse ou dans certains cas d'urgence sans avoir à faire celles que le père avait laissées par désobéissance et en ayant la volonté assurée d'abandonner la prière toute sa vie ou en ayant une excuse comme une maladie ou autre chose de ce genre ne lui permettant pas de les faire en dette durant toute sa vie; car, dans ces cas, elles ne sont pas obligatoires pour le fils. Par contre, il n'est pas obligatoire au fils aîné de faire les prières en dette que sa mère a ratées bien que cela soit conseillé par reconnaissance et bienfaisance envers la mère.

Q.570: Pour que le fils aîné soit obligé de faire les prières en dette citées, on a les conditions suivantes:

a- Qu'il soit mâle; si sa descendance n'est que des filles alors il n'est pas obligatoire à la fille aînée de faire les prières en dette que son père n'a pas faites.

b- Qu'il soit raisonnable et pubère au moment de la mort de son père car il n'est pas obligatoire au non pubère de faire les prières en dette de son père, même après avoir atteint la puberté.

c- Qu'il ne lui soit pas interdit d'hériter pour une raison comme dans le cas où il aurait tué son père.

Q.571: On n'entend pas par le fils le plus grand, le fils aîné, on entend par cela, le plus grand au moment du décès du père; si l'aîné est mort pendant la vie du père, l'obligation passe au plus grand après lui, la présence de filles plus grandes ne gêne pas à la nomination du fils le plus grand.

Q.572: L'obligation de faire les prières en dette est annulée pour le fils le plus grand dans plusieurs cas:

a- Si le père a fait comme testament de faire ces prières en dette en les déduisant du tiers de son héritage et que ce testament soit exécuté.

b- Si le fils le plus grand meurt avant de faire les prières en dette que le père avait ratées, il n'est pas obligatoire de déduire l'équivalent du prix de la location pour faire ces prières des biens de ce fils le plus grand et cette obligation ne passe pas au fils le plus grand suivant.

c- S'il loue, avec son propre argent et non pas avec celui du mort, quelqu'un pour le remplacer ou si quelqu'un donne ce prix comme acte de bienfaisance.

Q.573: Si le fils le plus grand ne veut pas faire ces prières en dette, il est obligatoire par précaution -si cela est possible-



de prendre le prix de la location pour faire ces prières de sa part d'héritage, cela avec l'autorisation du gouverneur législatif ou de faire ces prières en dette à sa place si on n'a que peu de temps [pour les faire] et qu'on risque de les rater.

Q.574: Si on doute que le mort a raté des prières, il n'est pas obligatoire de les faire en dette; si on sait cela mais qu'on doute de leur nombre, on considère qu'on a à faire le [nombre] minimum; par contre, si on connaît ce [le nombre de prières en dette] qu'il avait à faire et qu'on ne sait pas si le père les avait faites ou non, il est obligatoire de les faire en dette à sa place.

Deuxième sujet: La prière de location.

Q.575: Il est licite de louer quelqu'un pour faire les prières et les autres adorations à la place des morts et leur responsabilité est déchargée suite à la réalisation de ces actes par la personne louée.

Q.576: On considère que la personne louée doit avoir les conditions suivantes:

- 1- La raison.
- 2- La croyance.
- 3- La puberté, par précaution.
- 4- La probabilité que les actions soient faites correctement qui vient de la probabilité que cette personne connaît les qualifications, ne serait-ce que par la méthode de la précaution.

5- Que cette personne ne soit pas de ceux qui ont des excuses comme celui qui est incapable de se mettre debout, le Masslous, celui qui fait le Taya-moum sauf dans le cas où on n'en trouve pas d'autre; il est problématique que ces personnes se présentent pour les faire gratuitement; d'un autre côté; il n'est pas loin de pou-



voir louer celui qui met un pansement ou de les faire par une action gratuite mais il vaut mieux éviter ces deux cas.

Q.577: On n'a pas la condition que la personne soit juste bien qu'il vaut mieux qu'il en soit ainsi au moment de lui demander de faire cela, apparemment il suffit d'avoir la certitude à l'origine que cette action est faite à la place du mort et la probabilité que cette action est faite correctement; il est licite de louer quelqu'un pour le charger de la responsabilité de faire les prières en dette à sa place ou à celle de son père et il est licite que cela soit fait gratuitement.

Q.578: La ressemblance de sexe n'est pas obligatoire entre la personne louée et la personne pour qui elle fait la prière, pour le fait de faire la prière à voix haute ou basse, on respecte l'état de la per-

sonne louée et non celui de la personne pour qui on fait la prière.

Q.579: Il est indispensable que la personne louée fasse les prières avec ses actions conseillées, selon la manière coutumière, sauf si le loueur détermine une manière spécifique pour cela et, dans ce cas, elle a le devoir de la respecter.

Q.580: La personne louée a la liberté d'agir en fonction de son propre Ejtihad ou Taqlid en faisant la prière sauf si on met la condition qu'elle soit faite selon l'Ejtihad ou le Taqlid du mort car alors il est obligatoire de respecter cela; la personne louée a la liberté de se référer aux qualifications de l'oubli et du doute à son Ejtihad ou Taqlid et il ne lui est pas obligatoire de refaire la prière sauf si on a mis cette condition.a

Le de

Vous vous trouvez jours bénis ; dix quels se trouvent nédition qui ne se trouve autres jours ; dans ces dix une nuit qui est meilleure celui qui sera privé de son- tablement privé ; c'est un "Durant laquelle est dé- sage" [Sourate La Fumée Pendant cette nuit, les ac- leurs que les actions acco- quatre-vingt trois ans ; qui- rant cette nuit en étant cro- rant recevoir la récomp- commis dans le passé ser- Au nom d'Allah le Mis- Très Miséricordieux : "Nous l'avons certes, fai- Coran) pendant la nuit d' te dira ce qu'est la nuit d- nuit d'Al-Qadr est meill- mois. Durant celle-ci- Anges, ainsi que l'Esprit, de leur Seigneur pour tou- paix et salut jusqu'à l' l'aube" [Sourate Al-Qadr

Les dix jours bénis de Ramadan



au début de dix jours dans lesquels le bien et la bénédiction ne se trouvent pas dans les dix jours, se trouve que mille mois, le bien, sera véritablement la nuit bénie : l'ange descendit tout ordre de la nuit bénie. Les anges sont meilleurs pendant les dix derniers jours de Ramadan, et augmentent les bonnes œuvres, les invocations et les demandes adressées à Allah durant cette nuit. Et il est de la Sunnah que la personne dise pendant cette nuit : "O Seigneur ! Tu es Grand Pardonneur et Tu aimes le pardon, donc pardonne-moi ! O Seigneur ! Tu es Grand Pardonneur et Tu aimes le pardon, donc pardonne-moi !" [Rapporté par l'imam Ahmed, et les auteurs des Sunnanes, d'après Aïcha]. Et sachez - qu'Allah vous protège - que les efforts durant ces dix derniers jours, doivent être accomplis avec sincérité et en suivant la Sunnah du prophète ; de même que l'I'tikaaf (la retraite spirituelle) fait partie de la Sunnah pendant ces dix derniers jours, car le prophète l'accomplissait pendant les dix derniers jours jusqu'à ce

qu'il mourut, comme il est rapporté dans les deux recueils de hadiths authentiques et dans d'autres livres de hadiths. Et cet effort ne doit pas être troublé par l'excès en essayant de connaître cette nuit à travers certains effets et signes qui ont été rapportés, ou ce qui est raconté chaque année par certaines personnes qui commentent les rêves ou qui voient des choses en rêve, et sur lesquelles aucune loi religieuse ne peut être fondée, comme l'ont mentionné An-Nawawi, Ach-Chaatibi, Cheikh Al-Islam, Ibn Al-Quayyim et d'autres ; de plus le prophète la vit en rêve et on la lui fit oublier. Et il ne faut pas tenir compte du fait que certains commentateurs des rêves disent que le prophète dit à ses compagnons : "Je vois que vos rêves s'accordent", car l'interprétation du prophète est une vérité, et ce qu'il dit est une vérité soutenue par la révélation, ce qui ne l'est pas concernant les autres personnes. De plus, la circulation des rêves entre les gens au sujet de la nuit du destin, est une perte de temps, et un piège du diable afin qu'il corrompe leur détermination et négligent de prier les

autres nuits. Et ce qui est juste selon les savants, est que personne ne peut déterminer la nuit du destin avant qu'elle ne vienne, mais au contraire, la connaissance de cette nuit a été élevée [auprès d'Allah] jusqu'au jour du jugement, et il est donc impossible qu'une personne la voit, qu'elle soit un commentateur des rêves, un bien-aimé d'Allah, un saint ou un savant. Et Al-Boukhari a rapporté dans son recueil de hadiths authentiques, d'après Oubaadah ibn As-Saamit qui a dit : « Le messager d'Allah sortit pour nous parler de la nuit du destin, et deux hommes parmi les musulmans s'affrontèrent. Il dit alors : "Je suis sorti pour vous parler de la nuit du destin (pour vous annoncer le jour de la nuit du destin), alors untel et untel s'affrontèrent, et elle fut élevée [relevée] ; donc, il se peut que ce soit mieux pour vous ainsi ; recherchez-la donc durant la neuvième, la septième et la cinquième nuit" [c'est-à-dire la nuit avant le vingt-cinquième jour, le vingt-septième jour et le vingt-neuvième jour]. Et la sagesse - serviteurs d'Allah - qui se

trouve dans ce qu'elle fut cachée, a été voulue par Allah pour que ceux qui la recherchent fassent des efforts durant les dix derniers jours complets, c'est la raison pour laquelle le prophète faisait la retraite spirituelle pendant les dix derniers jours, afin qu'il puisse trouver cette nuit. Puis, sachez que ce qui est le plus juste concernant ce qui a été rapporté sur le signe de cette nuit après qu'elle soit passée, ce que Mouslim a rapporté dans son recueil de hadiths authentiques, qu'Oubaï ibn Kâab a mentionné que son signe distinctif est : "Que le soleil se lève le matin suivant la nuit du destin en étant blanc sans aucun rayon". Et il se peut que ce soit un effort d'interprétation provenant de lui, et il se peut que ce soit particulier à la nuit du destin qu'ils trouvèrent à leur époque. Et Allah Seul détient la science. Craignez donc Allah ô Musulmans, empresses-vous d'accomplir les actions avant qu'il ne soit trop tard, et hâtez-vous d'aller vers un Paradis dont la largeur correspond aux ciels et à la terre, et qui a été préparé pour les pieux.

Et la sagesse - serviteurs d'Allah - qui se

Mode de vie du diabétique

En dehors de la médication, les diabétiques ont grand intérêt à établir un plan d'alimentation et à adopter un bon programme d'exercices physiques. En effet, ces interventions non médicamenteuses peuvent entraîner la diminution du dosage de la médication et prévenir certaines complications. La surcharge pondérale et le manque d'exercice physique constituent de réels risques pour la santé des diabétiques.

Plan d'alimentation

Un régime sur mesure est élaboré par un spécialiste de la nutrition. Les changements alimentaires proposés permettent de mieux contrôler la glycémie, de maintenir ou de tendre vers un poids santé, d'améliorer le profil des lipides dans le sang, de contrôler la pression artérielle et de réduire les risques de complications. Dans la fiche Diète spéciale: Diabète, la nutritionniste Hélène Baribeau donne un aperçu d'un programme alimentaire conçu pour des personnes atteintes de diabète. En voici les grandes lignes :

- Contrôler la quantité et le type de glucides, et la fréquence de leur consommation.
- Manger plus de fibres alimentaires, car elles ralentissent l'absorption des glucides.
- Privilégier les bons gras afin d'améliorer le profil lipidique et prévenir les complications.
- Consommer l'alcool modérément.
- Ajuster l'alimentation en fonction de l'exercice physique.

Consulter la fiche Diète spéciale: Diabète pour plus de détails. Vous y trouverez aussi un exemple de menu type.

Exercice physique

Il est particulièrement important de pratiquer des exercices cardiovasculaires d'intensité modérée, selon le goût : la marche, le tennis, la bicyclette, la natation, etc.

Les spécialistes de la clinique Mayo recommandent une séance quotidienne d'au moins 30 minutes, en plus d'ajouter à son



programme des exercices d'étirement et de musculation avec poids et haltères.

Avantages de l'exercice pratiqué régulièrement

- Baisse des taux de glucose sanguin, notamment en permettant à l'organisme de mieux utiliser l'insuline.
- Baisse de la tension artérielle et renforcement du muscle cardiaque, ce qui représente un avantage certain étant donné que les diabétiques sont particulièrement à risque de souffrir de maladies cardiovasculaires.
- Atteinte ou maintien d'un poids santé, ce qui est particulièrement important dans le cas du diabète de type 2.
- Accroissement du sentiment de bien-être (estime de soi, etc.) ainsi que du tonus et de la force musculaire.
- Diminution du dosage de la médication antidiabétique, chez certaines personnes.

Précautions à prendre

- Le diabète doit être maîtrisé avant d'en-

treprendre tout programme d'exercice;

- Parler à son médecin de son programme d'exercices (il se peut que la fréquence et le volume des doses d'insuline ou de médicaments hypoglycémifiants changent).
- Vérifier la glycémie avant et après l'exercice.
- Commencer par des activités d'intensité modérée.
- Garder à portée de la main des aliments riches en glucides au cas où une hypoglycémie se manifesterait.
- Les périodes d'activité physique et les séances d'injection d'insuline doivent être suffisamment éloignées l'une de l'autre pour éviter une chute trop forte de la glycémie.

 Attention. Il faut éviter l'exercice physique durant une crise d'hyperglycémie. Pour tout type de diabète, si la glycémie dépasse 16 mmol/l (290 mg/dl), s'abstenir d'exercice puisque la glycémie augmente temporairement durant l'effort physique. Les personnes atteintes du diabète de type 1 et dont la glycémie dépasse 13,8 mmol/l (248 mg/dl) doivent mesurer le taux de corps cétoniques dans leur

urine (test de cétonurie : voir plus haut). Ne pas pratiquer d'exercice s'il y a présence de corps cétoniques.

Entraide et soutien social

Le diagnostic de diabète est un choc pour plusieurs personnes. Au début, il cause souvent un stress relié à de nombreuses inquiétudes. Vais-je arriver à contrôler ma maladie et à conserver un mode de vie qui me convient? Comment vais-je vivre avec les conséquences possibles de la maladie, à court comme à long terme? Au besoin, plusieurs ressources (les proches, le médecin ou d'autres intervenants en santé, des groupes d'entraide) peuvent offrir du soutien moral.

Stress et glycémie

Une bonne gestion du stress quotidien favorise un meilleur contrôle de la maladie, pour 2 raisons.

Sous l'effet du stress, on peut être tenté de prendre moins soin de sa santé (cesser de planifier ses repas, suspendre la pratique d'exercice physique, surveiller moins souvent sa glycémie, consommer de l'alcool, etc.).

Le stress agit directement sur la glycémie, mais ses effets varient d'une personne à l'autre. Chez certains, les hormones du stress (comme le cortisol et l'adrénaline) augmentent la libération du glucose emmagasiné dans le foie dans le système sanguin, causant de l'hyperglycémie. Chez d'autres, le stress ralentit la digestion et cause plutôt une hypoglycémie (on peut le comparer à un retard dans la prise d'un repas ou d'une collation).

Les exercices de respiration profonde et la méditation, de même qu'un sommeil suffisant peuvent aider à réduire les variations de glycémie causées par le stress. Il faudra aussi faire les changements appropriés dans sa vie afin d'agir sur les sources de stress. Ces pratiques ne remplacent pas les médicaments (un diabétique de type 1 qui cesse de prendre son insuline peut en mourir).

m.m

Comment interpréter le résultat de sa prise de sang et mieux comprendre son bilan sanguin ?

Glycémie, cholestérol, plaquettes... Vous venez de récupérer les résultats de votre prise de sang et en attendant votre rendez-vous chez le médecin, vous aimeriez y voir plus clair sur votre bilan sanguin ? Passeport Santé vous aide à déchiffrer votre analyse sanguine.

L'hématologie

1. Les hématies (hémoglobine)

Les hématies, appelées aussi globules rouges, font partie des éléments figurés du sang. Elles assurent le transport des gaz respiratoires comme le dioxygène (O₂) et le dioxyde de carbone (CO₂).

Le dosage moyen de globules rouges est de 4,6 à 6,2 millions /mm³ chez l'homme et de 4,2 à 5,4 millions /mm³ chez la femme : un prélèvement sanguin permet de s'en assurer.

- En cas d'anomalie :

Si il y a une augmentation du nombre de globules rouges, il s'agit d'une polyglobulie. Cette anomalie de la production des globules rouges peut provenir de deux mécanismes distincts:

1) La maladie de Vaquez : elle est due à une anomalie des cellules-souches qui acquièrent des caractéristiques tumorales et qui prolifèrent. Il s'agit d'une maladie rare qui touche l'adulte d'âge moyen et dont l'espé-

rance de vie se situe entre 12 et 15 ans après le diagnostic.

2) L'hypoxie : elle consiste en une oxygénation insuffisante des tissus et provoque l'augmentation du taux d'hormone stimulant l'érythropoïèse. L'hypoxie se traduit par des céphalées, des vertiges, des acouphènes et une coloration rouge de la peau. Elle peut résulter de plusieurs facteurs : pneumopathie, cardiopathie congénitale, consommation excessive d'alcool ou de tabac, séjour en haute altitude ou encore port de vêtements trop serrés.

Si l'analyse sanguine montre une baisse du nombre de globules rouges, on parle d'anémie.

L'anémie peut avoir plusieurs causes: hémorragies, défaut de production des globules rouges ou d'hémoglobine, destruction excessive des globules rouges.

Elle peut se déclencher à la suite d'une carence alimentaire (dans la majorité des cas), de facteurs héréditaires, d'une maladie auto-immune (affection de la moelle osseuse, problèmes endocriniens), d'autres maladies (cancer, SIDA) et certains traitements médicaux. La production insuffisante de l'hémoglobine peut être la conséquence d'une carence en fer, en folates ou en vitamines B12.

2. L'hématocrite

L'hématocrite est le volume occupé par les hématies dans un volume donné du sang total. La valeur normale dans le sang pour l'homme est de 40 à 52 %. Pour la femme, elle est de 37 à 48 %.

L'hémoglobine est une protéine, dont la principale fonction est le transport du dioxygène dans l'organisme. Elle se trouve essentiellement à l'intérieur des globules rouges et est responsable de la couleur rouge du sang.

La valeur normale est de 13.5 à 17.5 gr/dL chez l'homme et 12.5 à 15.5 gr/dL chez la femme.

- En cas d'anomalie :

Pour la femme enceinte et l'enfant, les taux diminuent considérablement. De nombreuses pathologies peuvent être responsables d'anomalies de l'hématocrite et du taux d'hémoglobine (notamment l'anémie). Pour y voir plus clair, mieux vaut analyser les autres éléments hématologiques.

3. Le Volume Globulaire Moyen

Le VGM rend compte de la taille moyenne des globules rouges. Il permet notamment le diagnostic d'une anémie. Le taux normal du VGM est compris entre 80 et 95 fl.

- En cas d'anomalie :

Si le taux est trop bas, on parle d'une microcytose. Cette anomalie est typique d'une

anémie chronique causée par une carence en fer.

Si le taux est trop élevé, on parle cette fois d'une macrocytose. On la retrouve lors d'une carence chronique en vitamine B12, en vitamine B9 ou en cas d'alcoolisme.

4. CGMH et TCMH

La CGMH (concentration globulaire moyenne en hémoglobine) correspond à la quantité d'hémoglobine comprise dans 100 ml de globules rouges.

Sa valeur normale varie de 28 à 32 g/100 ml.

La TCMH (teneur corpusculaire moyenne en hémoglobine) correspond à la quantité de moyenne de l'hémoglobine comprise dans 1 globule rouge.

- En cas d'anomalie :

Ces deux valeurs n'ont pas grand intérêt en terme de diagnostic. Un CCMH faible va simplement confirmer une hypochromie (manque de fer).

5. Indice d'anisocytose

L'indice d'anisocytose permet de mettre en évidence les différences de taille des différents globules rouges. S'il s'écarte des normes, il confirme souvent le diagnostic de l'anémie.

Qu'est-ce qu'un créateur « à la page » ?

Les créations d'entreprise se sont multipliées en une décennie et ont transformé le paysage de l'entrepreneuriat. L'échec qui était un sujet tabou particulièrement dans l'hexagone, a pris une nouvelle connotation. Il est associé aujourd'hui à des mots comme rebond, défi, challenge qui dévoile un créateur qui n'a pas peur de se lancer dans une entreprise et de prendre des risques. Les nouveaux entrepreneurs sont sortis du carcan des entreprises instituées traditionnellement par une hiérarchie sociale qui laissait peu de place à l'innovation. Looks différents, méthodes de gestion et de management renouvelées... Les caractéristiques demeurent nombreuses ! Mais quelles sont les réelles différences ?

Des nouveaux codes vestimentaires

Eh oui ! Exit l'entrepreneur avec une image austère, surveillant du haut de son balcon ses salariés et portant tous les jours un costume cravate afin de se différencier de ses équipes. Ce dernier a laissé la place à toute une génération d'entrepreneurs qui considèrent que « l'habit ne fait pas le moine » et que les salariés constituent les véritables ressources de l'entreprise. Le nouveau dirigeant a délaissé ses vêtements de commerciaux pour ceux du quotidien. La cravate n'est plus à la mode !!! À l'inverse, porter un jean, une chemise et un haut de veste est, aujourd'hui, devenu la manière standard de s'habiller. Ce changement s'est effectué à l'échelle internationale. Pour preuve, Mark Zuckerberg, le mythique fondateur de Facebook lui-même, déclarait lors d'une séance de questions/réponses : « Je n'ai pas d'énergie à gaspiller dans des choses aussi futiles de ma vie personnelle. Je dois prendre le minimum de décisions en dehors de celles qui servent la communauté Facebook ». Une petite anecdote qui rappelle la manière de penser

d'un autre visionnaire, Steve Jobs, le fondateur de la célèbre marque informatique Apple. Mais les entrepreneurs français ne sont pas en reste. Il suffit d'évoquer Xavier Niel, fondateur de Free ou encore Jacques-Antoine Granjon de vente-privee.com, qui ont tous deux gardé leur propre style. Mais attention à ne pas se tromper : le look « à la cool » ne traduit pas de la négligence de la part de ceux qui l'adoptent, mais bel et bien un changement de mentalité.

Un dirigeant ultra-connecté

Le dirigeant d'aujourd'hui n'est plus le même que celui d'hier. Rarement isolé, on peut régulièrement l'apercevoir avec son smartphone à portée de main, que ce soit en conférence, dans les transports ou bien en vacances. Il utilise les nouvelles technologies et partage constamment avec son réseau des informations, dont la nature peut d'ailleurs être professionnelle ou personnelle suivant les cas. Ce créateur des temps modernes reste rarement présent sur l'ensemble des réseaux sociaux, car il en privilégie, en général, un seul par rapport aux autres. Ultra-connecté, l'entrepreneur « à la page » répond rapidement à ses e-mails, souvent de manière succincte, ce qui peut surprendre quand on sait à quel point l'emploi du temps d'un créateur se remplit. Il s'informe en permanence des actualités afin de rester le plus possible au courant de ce qui se passe autour de lui et ne pas rater une information essentielle qui pourrait lui donner une idée pour son business.

Une prise en compte de l'opinion des salariés

Le dirigeant moderne ne considère plus le salarié comme une simple machine. Il reste convaincu que l'ensemble de l'équipe constitue le moteur essentiel de l'entreprise, ce qui lui permet d'avancer. La société ne pourra se développer au-



delà d'une certaine échelle sans les compétences d'une équipe au service du projet. Gardien de la vision stratégique, l'entrepreneur prend en compte les opinions de chacun, surtout quand il s'agit d'innovations liées aux difficultés rencontrées sur le poste de travail. Il sait également que l'implication des collaborateurs peut devenir un avantage concurrentiel important. Par ailleurs, le sentiment d'appartenance à l'entreprise lui paraît essentiel et il s'attache ainsi à impliquer ses collaborateurs autant que possible dans les décisions stratégiques.

Les entrepreneurs soutiennent la communauté

Le chef d'entreprise actuel n'hésite pas à donner son opinion et défend avant tout la cause entrepreneuriale. Il ne rechigne pas à condamner ce qui nuit à la communauté et peut même parfois s'opposer aux politiques en place lorsqu'il ressent une injustice. Conscient des difficultés de l'exercice, le nouvel entrepreneur investit dans les start-ups et soutient ceux qui démarrent. En témoignent les nom-

breux fonds constitués par les entrepreneurs à succès qui investissent du temps et de l'argent. L'entrepreneur moderne possède aussi l'avantage d'être de plus en plus apprécié par l'opinion publique. Nombreux ont pu tenter l'aventure et constater qu'il ne s'agit guère d'un monde de privilégiés mais d'une expérience à haut risque et néanmoins très enrichissante.

L'innovation permanente au service du client

Le nouvel entrepreneur en demeure persuadé, c'est dans l'innovation permanente et dans la satisfaction du client que réside la clé de la pérennité de son entreprise. À ce titre, il n'hésite pas à mettre en place des processus afin d'améliorer son produit en permanence. Fervent supporter de méthodes comme le « Lean start-up », il reste conscient que sortir immédiatement le produit parfait n'est pas possible, car ce dernier doit évoluer avec le temps et s'adapter aux modes de consommation qui évoluent en permanence. L'entrepreneur « à la page » croit fortement que la confrontation au

marché permet également de mieux adapter le produit. En ce sens, il n'hésite pas à remettre en cause ses propres a priori en fonction de l'opinion de ses clients s'il la juge pertinente ou s'il constate une transformation de son environnement. Il se veut réactif et espère répondre au plus proche du besoin du consommateur avant même que celui-ci ne lui en fasse part. Il espère parfois même inventer la consommation de demain.

Un management plutôt cool

Distributeurs de boissons, repas communs, présence d'objets permettant de se relaxer comme un baby-foot ou un billard, rien ne semble trop bon pour les salariés. Il essaie autant que possible d'améliorer le cadre de travail. Conscient de la limite de l'exercice et qu'une ambiance à la cool ne signifie pas que tout le monde fasse n'importe quoi, il remixe parfois les règles en proposant des horaires totalement flexibles ou des congés illimités, du moment que les objectifs sont atteints.

b.m

Existe-il des clés pour se mettre en capacité d'innover ?

Dans le langage économique, innover implique de lancer de nouveaux produits et de nouveaux services. Les clés pour innover résident dans l'ouverture d'esprit, l'étude des tendances et la préparation du terrain ! De nombreux entrepreneurs ont fait fortune avec des concepts originaux. Innover fait partie de l'ADN de tout entrepreneur. Pour cela, loin d'émettre des critiques sur les innovations ou sur les bouleversements dus aux différentes circonstances qu'elles soient économiques, politiques ou environnementales, l'entrepreneur se doit de prendre la posture du chercheur d'or qui extrait les pépites au milieu du sable.

Trouver des idées originales pour son entreprise

Certains produits sont lancés par hasard ! Il suffit de demeurer ouvert d'esprit et de rester attentif aux différentes tendances. Par exemple, les fameux élastiques RainbowLoom ont été lancés par une famille française qui se trouvait en déplacement aux USA. Les parents ont constaté l'engouement de leurs rejetons pour réali-

ser ces fameux bracelets en élastique et ils ont importé le concept en France. Le couple Laurençon a alors monté sa propre société, depuis devenue un franc succès. Pour être en capacité d'innover, vous ne devez pas brider votre fantaisie. Certaines idées a priori farfelues fonctionnent plutôt bien. C'est le cas notamment du Café des chats. La fondatrice (Margaux Gandelon) a ainsi affronté les critiques pour ouvrir avec succès un bar dans lequel les clients peuvent se restaurer et câliner des chats provenant d'associations et refuges. Original !

Savoir se mettre à la page et utiliser les modes et tendances

D'autres idées d'entreprises surfent aussi sur des tendances actuelles comme l'écologie. Par exemple, Gérard Bellet a développé un concept appelé « Jean Bouteille », qui reprend une idée déjà développée dans des pays comme l'Allemagne : la consigne. Le client achète ainsi une bouteille pour ensuite la remplir d'huile, de vinaigre, de bière, de jus de fruit... Le tout pour un prix très attractif, qui affiche 20%

d'économie par rapport aux bouteilles traditionnelles. Une autre tendance chez les consommateurs est de manger sans gluten. Certains entrepreneurs surfent sur cette mode et ont lancé leurs marques comme Helmut Newcake, Sunny Délices ou encore Noglou. Coté nourriture saine, les fondateurs de Delicesweet ont aussi su faire de la maladie de leur fille (le diabète, ndlr) un business familial avec la vente de sucrerie sans sucre... !

Voyager pour mieux importer des idées

Parfois, pour trouver des idées intéressantes, il suffit de changer de culture. De nombreux produits étrangers ont ainsi été ramenés et connaissent désormais de beaux succès. C'est le cas par exemple de la pâtisserie SadaharuAoki, qui vend du chocolat à base de thé vert, un produit ramené du Japon. D'autres sites français reprennent des concepts bien connus aux USA ou en Angleterre. On peut citer l'exemple des franchises de Burger King, Subway ou Mark et Spencer. Des entrepreneurs audacieux comme Patrice Bonnefoux ou Alain Lellouche ont également



importé d'Italie le concept d'aquabiking.

Savoir étudier le marché pour mieux innover

Bien entendu, une des clés pour innover consiste à faire une étude quasi-permanente de son marché. Vous pourrez y puiser de nombreuses idées, même si toutes ne se valent pas. Attention néanmoins à prendre le temps de faire une étude qualitative et de vérifier la faisabilité de votre nouveau projet. Ainsi, la fondatrice des salons de coiffures Ethnicia avait

une bonne idée à l'origine (des salons haut de gamme pour les cheveux afros) mais son concept était trop coûteux, et de nombreuses clientes se plaignaient de la qualité des coiffeurs. Résultat : le concept n'a pas décollé. Attention donc à bien préparer le terrain avant de lancer vos innovations. Dernier conseil : n'hésitez pas à avoir toujours sur vous un carnet pour noter d'éventuelles idées au fil de l'eau ! L'innovation vient parfois à l'improviste...

b.m

Sur initiative de l'Algérie et du Niger, réunion jeudi de l'AG de l'ONU

L'Assemblée générale de l'ONU tiendra, aujourd'hui, une réunion, initiée par l'Algérie et le Niger. Il s'agit d'examiner la situation en Palestine où les bombardements israéliens ont fait de nombreuses victimes dont au moins 58 enfants, a-t-on appris ce lundi auprès de la délégation algérienne à New York.

L'ambassadeur d'Algérie à l'ONU, Sofiane Mimouni, président du Groupe arabe pour le mois de mai, et le représentant du Niger, Abdou Abbarry, dont le pays assure la présidence de l'Organisation de la coopération islamique, ont conjointement remis une lettre au président de l'Assemblée générale de l'ONU, Volkan Bozkir, pour demander la convocation d'une réunion sur la Palestine avant la fin de la semaine en cours.

Lundi, Volkan Bozkir a indiqué dans un tweet qu'il allait convoquer une réunion de l'AG de l'ONU pour jeudi prochain à 10 h, à la demande de l'Algérie et du Niger, pour discuter de la situation désastreuse en Palestine. La réunion de l'Assemblée générale intervient face à la paralysie du Conseil de sécurité qui n'arrive pas à se prononcer sur la situation grave qui prévaut à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que sur la répression à laquelle font face les Palestiniens.

La réunion permettra aux pays membres de l'ONU d'exprimer leurs positions sur la situation grave qui prévaut dans les territoires palestiniens occupés, y compris à El-Qods, et d'appeler tous les acteurs à assumer leurs responsabilités en



vue de mettre un terme aux atrocités commises contre les Palestiniens.

L'Algérie a déployé d'intenses efforts, en sa qualité de président du Groupe arabe pour mobiliser la communauté internationale, notamment les Nations-Unies, en vue de se prononcer sur la situation en Palestine. Auparavant et au nom du Groupe arabe, l'Algérie avait demandé la convocation de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité qui s'est tenue dimanche et lors de laquelle elle a appelé à mettre un terme à la répression du peuple palestinien et à trouver une solution juste et durable à la question de la Palestine conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Responsabilités morale et

humanitaire du Conseil de sécurité

Lors de la réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la «situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne», l'ambassadeur Sofiane Mimouni, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations-Unies et président du Groupe arabe pour le mois de mai, a appelé le Conseil de sécurité à «assumer ses responsabilités juridique, morale et humanitaire et à mettre immédiatement fin à l'agression des forces d'occupation et à fournir une protection internationale au peuple palestinien».

À ce titre, M. Mimouni a affirmé au nom du Groupe arabe que «les crimes commis par la puissance occupante contre les Palestiniens, notamment les habitants d'El-Qods occupée, visant à les évincer de leurs propriétés, sont les principales causes de cette escalade de la violence». Il a souligné que «les Palestiniens en général et les habitants d'El-Qods occupée en particulier ont été soumis à des campagnes de violence tout au long du mois de Ramadhan, dans une indifférence de la communauté internationale, ce qui a permis à la puissance occupante de poursuivre son projet de colonisation, sans aucun respect du droit international et de la légalité internationale, mettant ainsi toute la région au bord d'un conflit sans précédent».

L'ASSOCIATION MAROCAINE AMDHOM

La normalisation avec l'État d'Israël cautionne les crimes de l'occupant sioniste

L'Association marocaine de défense des droits de l'Homme au Maroc (AMDHOM) a estimé que la normalisation avec l'entité sioniste «est comme une participation effective avec l'usurpateur sioniste dans ses crimes perpétrés contre les Palestiniens», appelant «les régimes arabes normalisateurs à revoir leurs décisions, et à rompre toutes les relations économiques, politiques et culturelles avec cette entité sioniste».

Selon des rapports médiatiques marocains, l'AMDHOM a appelé dimanche la communauté internationale et l'Organi-

sation des Nations-Unies (ONU) à intervenir immédiatement pour mettre fin à l'agression sioniste contre le peuple palestinien, et considérer la Palestine comme zone sinistrée nécessitant des aides, exprimant sa condamnation des bombardements menés par la puissance occupante ciblant les bâtiments résidentiels, les infrastructures et les installations vitales, en flagrante violation de l'éthique de la guerre et des lois internationales.

L'AMDHOM a également dénoncé «l'intervention brutale et injustifiée» des dif-

férentes forces de l'ordre pour disperser les deux sit-in de solidarité avec la cause palestinienne tenus le lundi 10 mai en cours à Rabat et Casablanca, appelant les autorités marocaines à respecter le droit de la manifestation pacifique.

Elle a en outre tenu l'Administration américaine et ses conspirateurs contre la cause palestinienne pour responsables de la décision de guerre, saluant en revanche le large élan de solidarité enclenché par les peuples épris de liberté avec le peuple palestinien sans défense pour s'opposer à cette guerre sale et inique.

PAIX EN LIBYE

Boukadoum appelle le CPS de l'UA à unir ses efforts avec l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a appelé mardi le Conseil de la paix et la sécurité (CPS) de l'Union africaine à unir ses efforts avec les Nations Unies pour aider le gouvernement intérimaire en Libye à concrétiser les priorités de son plan d'action, dont la tenue d'élections inclusives le 24 décembre prochain.

"En tant qu'organe décisionnel permanent de l'UA chargé de la prévention, la gestion et la résolution des conflits, notre Conseil est appelé à contribuer aux efforts en cours visant à consolider les acquis et à maintenir l'élan positif", a déclaré M. Boukadoum, à l'ouverture de la réunion ministérielle du CPS présidée par l'Algérie, consacrée à la situation en Libye.

"Plus précisément, nous devons unir nos efforts avec les Nations Unies pour

mieux aider le gouvernement libyen d'unité nationale à atteindre les priorités clés de son plan d'action" dans les différents domaines à savoir: politique, sécuritaire et socio-économique, a-t-il précisé.

Sur le plan politique, M. Boukadoum a affirmé que la tenue d'élections inclusives le 24 décembre reste l'objectif principal, invitant, à ce titre, l'organisation panafricaine à aligner ses efforts sur cet objectif commun et à apporter sa contribution pour assurer le succès de ce processus ainsi que la réconciliation nationale et la réunification des institutions libyennes.

Pour le volet sécuritaire, "la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, signé le 23 octobre 2020, y compris le retrait des combattants et mercenaires étrangers, l'application de l'embargo sur

les armes (imposé) le Conseil de sécurité de l'ONU, et le déploiement effectif du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu de surveillance (conduit par la Libye), est primordial si nous voulons préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye", a insisté le chef de la diplomatie algérienne au cours de son intervention.

S'agissant du volet socio-économique, M. Boukadoum a soutenu que, "sans la restauration de l'économie, la satisfaction des besoins fondamentaux et la résolution de la situation humanitaire, la paix ne peut être durable".

Par conséquent, a-t-il ajouté, le gouvernement libyen mérite davantage de soutien dans ses efforts pour améliorer la vie des Libyens, faire face aux conséquences de la pandémie de la Covid-19 et protéger les réfugiés et les migrants.

Quelques mots pour le dire : Les Arabes veulent-ils libérer la Palestine ?

La nouvelle insurrection populaire, enclenchée à partir d'El-Qods occupée, aura surpris l'occupant sioniste qui croyait être venu à bout de la résistance palestinienne. Elle survient au moment où «l'affaire» de la Palestine était réglée pour les chefs sionistes, à leur tête l'arrogant Netanyahu. Et pour cause, leur entreprise coloniale donnait l'apparence d'un rouleau compresseur qui balaye tout sur son passage. La fin justifiant les moyens, aucun scrupule ne pouvait s'interposer dans les actions les plus immorales, les plus inhumaines, qui relèvent du crime contre l'humanité.

L'État d'Israël a le vent en poupe, encouragé par les puissants de ce monde, hier colonisateurs puis géniteurs d'idéologies négationnistes, le nazisme et le fascisme en l'occurrence. Ils se font aujourd'hui garants, la queue entre les jambes, de la sécurité, voire de la continuité de l'État sioniste. Ils accourent au moindre claquement de doigts à son secours, ne lésinant sur aucun moyen d'ordre financier et lui livrent les recettes technologiques militaires sophistiquées les plus récentes, sachant pourtant qu'en face de leur protégé, il y a un peuple désarmé, bien loin de prétendre à une quelconque victoire militaire sur la force hégémonique. Et cela n'empêche pas l'État-colonisateur d'user de moyens que condamnent les consciences.

ONU : Appels à l'arrêt de l'agression meurtrière contre les Palestiniens



Le coordonnateur spécial des Nations-Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a appelé ce dimanche à des efforts internationaux pour mettre fin à l'escalade de violence contre les Palestiniens.

«Nous ne pouvons permettre que la situation sombre davantage dans le chaos. Les hostilités doivent cesser», a-t-il affirmé. «La communauté internationale a un rôle crucial à jouer. Elle doit agir immédiatement pour permettre aux parties concernées de prendre du recul», a déclaré M. Wennesland.

Il s'est réjoui des déclarations des pays membres du Conseil de sécurité, de la Ligue arabe et d'autres parties, appelant à trouver une solution diplomatique à la crise présente. Il a également salué les efforts déployés ces derniers jours par les dirigeants de la communauté internationale pour exhorter les parties concernées à faire preuve de retenue, à désamorcer les tensions et à empêcher de nouvelles victimes civiles.

«Nous assistons une fois de plus aux conséquences tragiques de l'incapacité à régler les problèmes fondamentaux qui sous-tendent le conflit depuis des décennies. Les civils continuent de subir les souffrances causées par ces cycles répétés de violences et de conflits. Ces cycles de violences ne cesseront qu'après un règlement politique du conflit», a-t-il ajouté.

«J'appelle à nouveau les membres du Quatuor pour le Moyen-Orient, les principaux partenaires arabes et internationaux, et les dirigeants israéliens et palestiniens, à redoubler d'efforts pour revenir à des négociations significatives en vue d'une solution à deux États viables », a-t-il conclu.

COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CAF Changements et confirmations, l'arbitrage et le développement en stand-by

Le Comité d'urgence de la Confédération africaine de football réuni à Kigali a pris un certain nombre de décisions en rapport avec le fonctionnement de l'instance continentale. C'est le cas de la désignation des personnels des différentes structures permanentes. Ainsi, le Comité d'urgence a validé lors de sa réunion du 15 mai à Kigali (Rwanda) les propositions du nouveau président de la CAF, M. Patrice Motsepe.

Dans ce cadre, la commission des finances de la CAF est toujours placée sous l'égide du Marocain Fawzi Lekdjaâ qui sera accompagné par le président de la Fédération zambienne Andrew Kamanga. Ce dernier remplace le Malgache Patrick Pisal Hamida. Par contre, la Commission chargée de l'organisation des phases finales de la CAN a changé de mains. C'est le président de la CAF en personne qui en prendra les destinées aux côtés de ses deux vice-présidents, le Nigérien Amaju Melvin Pinnick et le Sénégalais Augustin Senghor. La précédente commission était présidée par le Malgache Ahmad Ahmad et son vice-président Augustin Emmanuel Senghor. Motsepe a créé un second poste dans l'exécutif de ce comité. Pour l'organisation des phases finales du CHAN, la Commission échoit à Seidou Mbamba Njoya (Cameroun) et Moses Magogo (Ouganda). Le Camerounais a été reconduit en raison de la réussite du récent CHAN disputé au Cameroun et



rempporté par le Maroc. Il remplace au poste, le Sud-Africain Danny Alexander Jordan alors que Magogo succède à l'ancien vice-président de la CAF, le Guinéen Almamy Kabele Camara. Concernant les compétitions interclubs et la gestion du système d'octroi des licences de clubs, Motsepe a confié cette mission à son 2e vice-président, le Mauritanien Ahmed Yahya qui aura comme adjoints le Botswanais Maclean Latshwiti et le Nigérien Djibrilla Hamidou Hima. Le Mauritanien remplace au Congolais Constant Selemani Omari, le Botswanais prend le poste de Fawzi Lekdjaâ alors que le Nigérien qui faisait partie de la Cocan/CAF occupera un

nouveau poste créé dans l'organigramme de cette structure. Le Djiboutien Suleiman Waberi, 3e vice-président de la CAF, présidera la commission d'organisation des phases finales des CAN «jeunes». Il sera assisté par le Gabonais Pierre-Alain MOUNGUENGUI et le Libérien Moustapha Ishola Raji. Waberi, qui faisait partie de cette commission comme vice-président, succède à Ahmed Yahya tandis que MOUNGUENGUI et Raji sont à leur première expérience. La commission du football féminin revient logiquement à une femme. Il s'agit de Kanizat Brahim (Comores) qui sera secondée par Isha Johansen (Sierra Leone). Cette dernière présidait précédemment cet organe en compagnie de la vice-présidente Lydia Nsekera (Burundi). Quant à la commission de beach-soccer et de Futsal, elle revient au Burkinabé Sita Sangare et le Somalien Abdiqani Saïd Arab. Les deux responsables prennent la place de l'Ougandais Moses Magogo promu dans la commission du CHAN et le Mauricien Mohamed Ally Samir Sobha. Le comité des affaires juridiques et des associations nationales sera géré par le vice-président de la CAF, Augustin Senghor, qui est donc reconduit à qui on a associé le Seychellois Elvis Chetty comme vice-président de la commission en remplacement de Sita Sangare, désigné à la commission de beach-soccer et du Futsal.

FINIR LA SAISON DANS DE "BONNES CONDITIONS" GRÂCE À LA COOPÉRATION DES CLUBS

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a indiqué qu'il comptait sur la "compréhension" et "coopération" des clubs pour pouvoir terminer la saison 2020-2021, impactée par le Covid-19, "dans de bonnes conditions".

"Il s'agit d'une situation exceptionnelle, avec ses contraintes et ses imprévus. Il est donc indispensable d'unir nos forces et de coopérer pour pouvoir y faire face, et terminer notre championnat dans de bonnes conditions", a déclaré Medouar, en marge du tirage au sort de la Coupe de la Ligue, effectué lundi à Alger.

"Avant la pandémie, nous démarrions notre championnat à la fin du mois d'août et il fallait compter la fin mai, voire le début juin, pour terminer. Et en-

core, à ce moment là, il n'y avait aucune contrainte liée à la pandémie du nouveau coronavirus et le championnat ne comptait pas 38 journées", a commencé par rappeler le président de la LFP.

"Cette année, le championnat a démarré fin novembre, avec un programme de 38 journées, et avec de nombreuses contraintes liées à la pandémie du nouveau coronavirus. Il est donc quasi impossible que cet exercice se termine au mois de juin, comme lors des années précédentes", a-t-il encore tenu à faire savoir. Ainsi, Medouar a considéré que "le seul moyen pour surmonter cette difficulté, c'est une implication directe des différentes parties prenantes, particulièrement de la part des clubs, en évitant de chambouler le programme établi, à tra-

vers des demandes de report non justifiées".

"Certains clubs ont pris l'habitude de demander le report d'un match juste parce qu'un de leurs joueurs a été convoqué en équipe nationale, comme si le sort de toute l'équipe en dépendait. Il y a aussi les clubs engagés dans les épreuves continentales et qui ont pris l'habitude aussi de demander des ajournements de leurs matchs de manière excessive. Tout cela, dans la conjoncture actuelle, on ne peut plus se le permettre", a-t-il assuré.

A ce propos, le premier responsable de la LFP a tenu à "saluer le professionnalisme de l'entraîneur de la JS Kabylie, Denis Lavagne, qui a demandé à ce que son match contre le MC Oran soit avancé, et non reporté".

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE) : 4 JOUEURS ALGÉRIENS DANS L'ÉQUIPE TYPE

Trois joueurs du CR Belouizdad : Mokhtar Belkhit, Zakaria Draoui, et Amir Sayoud, ainsi qu'un joueur du MC Alger : Miloud Rebiaï, ont été retenus dans l'équipe type des 1/4 de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputés vendredi et samedi, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF) lundi sur son compte officiel Twitter.

Le MCA n'a pas fait mieux qu'un match nul vendredi à domicile face aux Marocains du WA Casablanca (1-1), alors que le Chabab a réalisé une excellente opération en s'imposant samedi au stade du 5-juillet face aux Tunisiens de l'ES

Tunis (2-0).

Pour rappel, la CAF a annoncé lundi avoir retenu les deux milieux de terrains : Miloud Rebiaï (MC Alger) et Zakaria Draoui (CR Belouizdad), pour le titre du joueur du week-end, à l'occasion des 1/4 de finale (aller). Les deux joueurs algériens se sont illustrés avec leurs clubs respectifs.

Rebiaï a pu éviter à son équipe la défaite, en égalisant face au WAC, alors que Draoui a été l'un des artisans du succès du Chabab à domicile face à l'ES Tunis (2-0), en marquant un but et délivrant une passe décisive.

Les quarts de finale retour se joueront samedi prochain.

L'équipe type des 1/4 de finale (aller): Gardien: Mohamed El-Shenawi (Al-Ahly)

Défenseurs: Mokhtar Belkhit (CR Belouizdad), Yahya Attiat (WA Casablanca), Miloud Rebiaï (MC Alger), Eric Matoho (Kaizer Chiefs)
Milieux: Yahia Jabrane (WA Casablanca), Aliou Dieng (Al-Ahly), Samir Sayoud (CR Belouizdad), Zakaria Draoui (CR Belouizdad)
Attaquants: Samir Nurkovic (Kaizer Chiefs), David Castro (Kaizer Chiefs).

Coupe de la Ligue (1/4 de finale - tirage au sort)

MC Oran-WA Tlemcen à l'affiche

Le derby de l'Ouest entre le MC Oran et le WA Tlemcen constituera l'affiche des quarts de finale de la Coupe de la Ligue de football, dont le tirage au sort a été effectué hier à Alger. L'USM Alger, qui a sorti son voisin le MCA en 8es, évoluera encore une fois à domicile, cette fois-ci devant l'Olympique Médéa, tandis que la JS Kabylie se rendra à Biskra pour croiser le fer avec les gars des Zibans. Le dernier match de ces quarts de finale verra le NC Magra, qui a créé la surprise en écartant le CR Belouizdad à Alger même, accueillir la JS Saoura.

Le vainqueur jouera la Coupe de la CAF

C'est le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd, qui le dit. «Le vainqueur de la Coupe de la LFP représentera l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine», a-t-il affirmé en marge du tirage au sort des quarts et demi-finales de cette compétition dont les dates ne sont pas connues. Le responsable de la FAF n'a pas donné d'autres précisions à propos de la manière avec laquelle les autres représentants algériens seront choisis. Lors du dernier BF/FAF, l'option de l'indice a été proposée dans le cas où la CAF n'autoriserait pas une prorogation des délais de transmission des listes des lauréats des Championnats domestiques.

Le tirage au sort Quarts de finale

1- US Biskra-JS Kabylie
2- NC Magra-JS Saoura
3- USM Alger-O. Médéa
4- MC Oran-WA Tlemcen
Demi-finales
Vainqueur 1-Vainqueur 4
Vainqueur 2-Vainqueur 3.

La réunion hebdomadaire de la CD/LFP se tiendra hier

Un ajournement et des interrogations

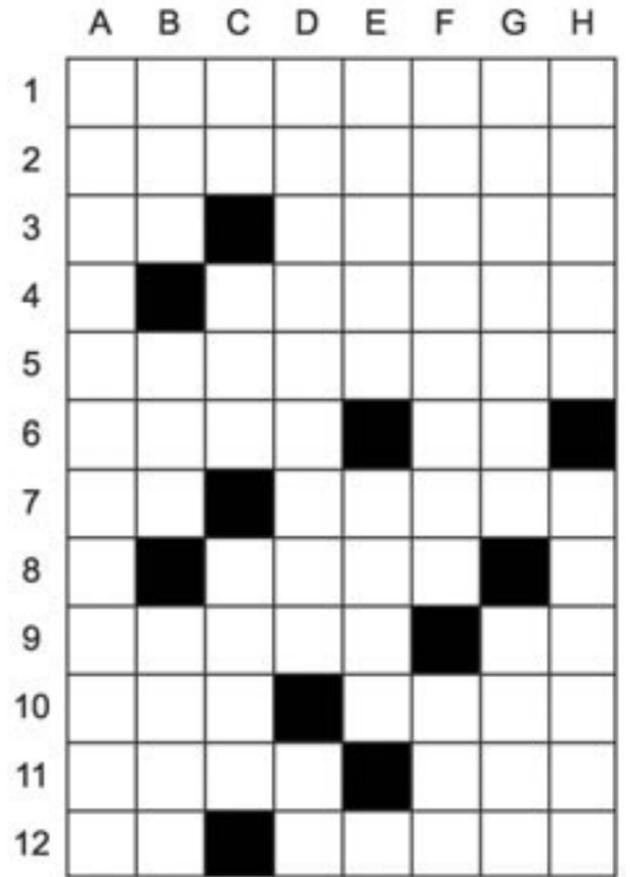
Alors qu'elle devait se tenir, comme d'habitude hier, la réunion de la commission de discipline de la LFP a été reportée. Dans un communiqué, hier matin, la Ligue de football professionnel explique ce report par le souci de réunir tous les rapports des officiels et les feuilles des matchs disputés dimanche.

Un prétexte qui ne tient pas vraiment la route dans la mesure où les recommandations des instances de football annoncées à chaque début de saison, et rappelées à chaque désignation, obligent les officiels des matchs, notamment les arbitres, à transmettre la feuille de match trois heures après la rencontre. C'est un point du règlement du Championnat professionnel. L'article 63 dudit règlement impose aux officiels l'envoi des documents en question dans les délais précisés. Dans le point de l'article 63, il est mentionné que «l'arbitre et le commissaire au match sont tenus d'adresser par e-mail à la LFP un rapport relatant le résultat et les faits saillants de la rencontre dans les trois heures qui suivent la fin de la rencontre». Clair, net et précis. La Ligue accorde, suivant le règlement susmentionné, un délai supplémentaire si «tout autre fait signalé au cours d'un match et omis d'être inscrit par l'arbitre directeur sur la feuille de match doit faire l'objet d'un rapport complémentaire dans les vingt-quatre heures qui suivent la fin de la rencontre», comme expliqué par le point 2 de l'article 63 du règlement du Championnat. Enfin, dans le point 3 dudit article, il est mentionné que «le commissaire au match est également tenu de transmettre à la LFP le 2e exemplaire de la feuille de match et son rapport au plus tard dans les vingt-quatre heures (24h) qui suivent la rencontre», c'est-à-dire en parallèle avec le temps imparti à l'arbitre du match.

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT

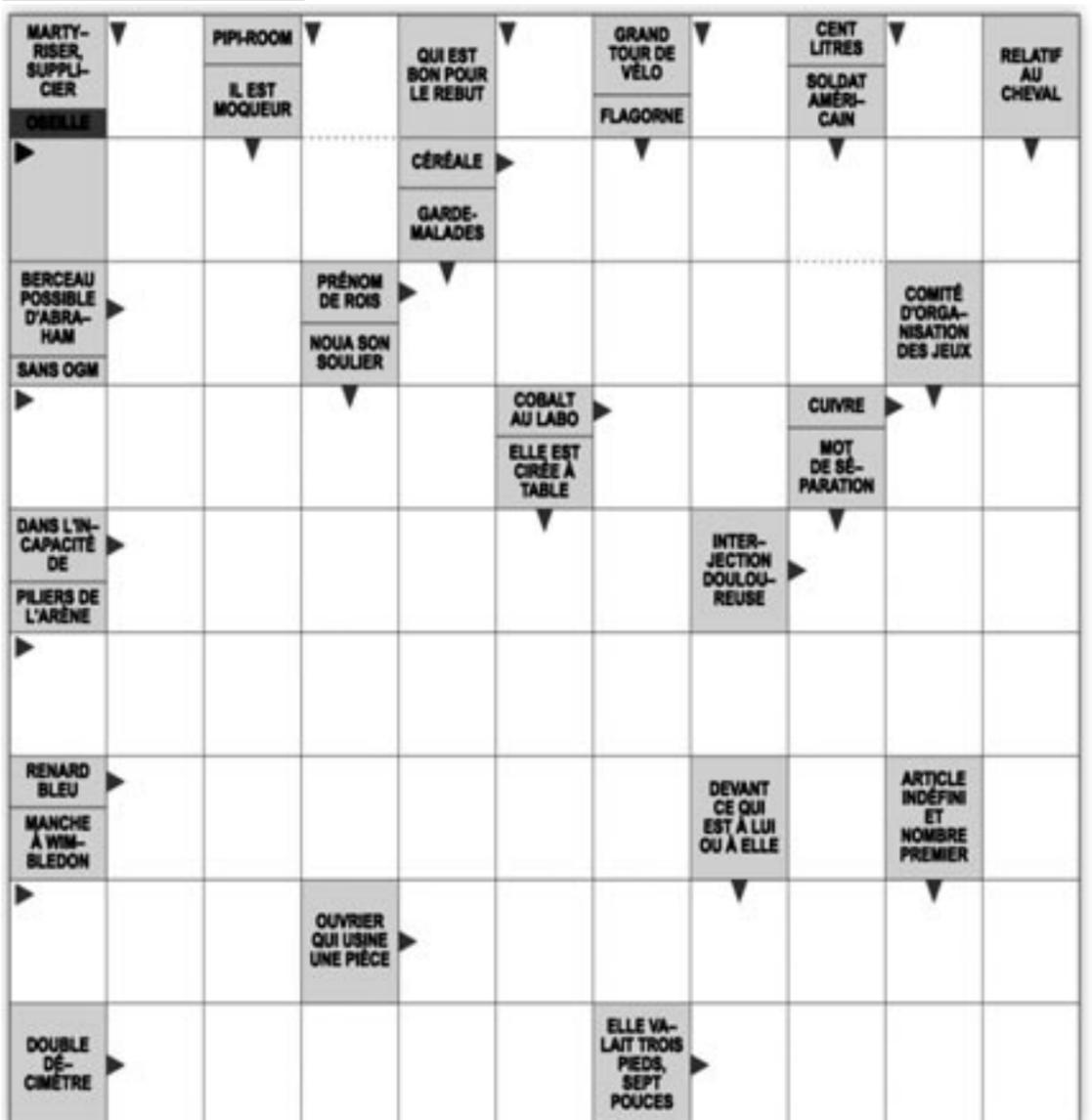


Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Inde

Au moins 55 morts suite au passage du cyclone Tauktae

Au moins 55 personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont été blessées suite au passage du cyclone Tauktae qui a ravagé les côtes Ouest de l'Inde, a indiqué mercredi la Marine indienne dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 33 morts et plus de 90 disparus.

Les recherches se poursuivaient pour trouver 65 personnes disparues en mer, selon la Marine qui a indiqué avoir porté secours à plus de 600 personnes sur des installations pétrolières offshore battues par une mer fort agitée.

Les personnes d'ores et déjà sauvées ont bien encore "de l'espoir dans les yeux mais elles sont assurément en détresse (...). Elles ont été malmenées par la mer pendant plusieurs heures", a déclaré à la presse M. K. Das, chef de commandement occidental de la Marine indienne.

Avec des rafales atteignant 185 kilomètres/heure et des pluies diluviennes, le cyclone a endommagé plus de 16.000 maisons et détruit quelque 40.000 arbres. La tempête tropicale, la plus puissante depuis plus de 20 ans, a fait des victimes notamment dans les États du Kerala, de Goa, du Maharashtra et du Gujarat.

Les autorités du Maharashtra avaient dû évacuer 580 malades atteints du Covid "vers des lieux plus sûrs" depuis trois hôpitaux de campagne. Selon des experts, la mer d'Arabie connaît davantage de cyclones violents que par le passé, imputables au réchauffement climatique.

Tebboune reçoit les ambassadeurs de Mauritanie, de Roumanie et de la République de Corée

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier les ambassadeurs de la République islamique de Mauritanie, de Roumanie et de la République de Corée qui lui ont rendu une visite d'adieu au terme de leurs missions respectives en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu aujourd'hui trois ambassadeurs qui lui ont rendu une visite d'adieu au terme de leurs missions en Algérie. Il s'agit de : - son excellence Boudah Ould Mogueye, ambassadeur de la République islamique de Mauritanie, - son excellence Marcel Alexander, ambassadeur de Roumanie, - son excellence Lee Eunyoung, ambassadeur de la République de Corée", précise le communiqué de la Présidence de la République.

Examens nationaux

Les sujets limités aux cours dispensés en présentiel

Les sujets des examens de fin d'année des trois cycles d'enseignement "se limiteront, cette année, aux cours dispensés en présentiel", a fait savoir hier à Alger le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout.

"J'ai donné des instructions fermes aux inspecteurs de l'Éducation nationale portant limitation des sujets des examens de fin d'année des trois cycles d'enseignement aux cours dispensés aux élèves en présentiel", a précisé le ministre dans une déclaration à la presse, en marge de sa participation à la cérémonie de commémoration du 65ème anniversaire de la Journée de l'Étudiant à l'Université Brahim Sultan Chibout.

Annouçant "la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels pour mener à bien ces rendez-vous pédagogiques importants", Ouadjaout a rassuré quant à la disponibilité des moyens sanitaires et préventifs de lutte contre la pandémie, y compris la prise en charge psychologique.

À sujet de la poursuite des concertations avec le partenaire social, le ministre de l'Éducation nationale a expliqué que son département s'attelle à l'aboutissement à une conception consensuelle et satisfaisante pour toutes les parties, d'autant que ces concertations permettent d'éclaircir les visions et de trouver les solutions idoine aux différentes questions soulevées, dans l'intérêt de l'école algérienne.

"L'enseignant a une place toute particulière, car il est le symbole du savoir et au service d'une noble mission, celle d'éduquer les générations et de former les cadres de demain, son rôle est donc axial et fondamental au sein de la société", a-t-il conclu.

Ministère de la Santé-CAPC:

Signature d'un accord-cadre de partenariat

Un accord-cadre de partenariat a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), afin d'améliorer le service public dans le domaine de la santé.

Conclu entre le directeur général des services de santé au ministère de la Santé, Dyes Rahal et le président de la Commission de la santé à la CAPC, Kamel Soutani, en présence du ministre de la Santé Abdelmalek Benbouazid et du président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, cet accord-cadre vise à "inspecter le droit du citoyen à la protection, à la promotion et à la préservation de sa santé en garantissant des soins de qualité".

Le ministre de la Santé a indiqué, à ce titre, que l'accord-cadre de partenariat a, pour objet, l'amélioration de la performance des structures et des établissements publics de santé en matière d'énergies renouvelables et de moyens de communication et l'encouragement de tous types d'investissement dans les structures de la santé dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire nationale.

M. Benbouazid a également précisé que cet accord-cadre permettra de "créer des plateformes" de coopération entre les laboratoires de recherche relevant du secteur de la Santé et des entreprises affiliées à la CAPC, de "garantir" une prise en charge des activités scientifiques et de recherche organisées par son secteur et de "contribuer" à l'amélioration de la formation et au renforcement des métiers de la santé.

Le ministre a, par ailleurs, souligné que la so-



ciété civile et les opérateurs économiques se sont engagés efficacement au développement de ce secteur, saluant "le rôle majeur" que jouent les entreprises économiques privées dans la démarche du président de la République qui vise à encourager le partenariat public-privé (PPP).

L'objectif de ce partenariat étant, a-t-il dit, de "booster le développement dans tous les secteurs" et de "contribuer à la promotion et l'amélioration de la performance des entreprises publiques", en "offrant l'opportunité aux opérateurs économiques privés pour investir dans ce domaine".

Législatives du 12 juin

Une aide de 300.000 DA aux candidats indépendants

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé l'octroi, à partir d'aujourd'hui, hier, d'une aide de trois cent mille dinars (300.000 DA) aux jeunes candidats indépendant de moins de 40 ans, pour couvrir leurs frais de campagne électorale pour les législatives du 12 juin, a annoncé le président de l'autorité nationale indé-

pendante des élections (ANIE), Mohamed Chorfi.

Une instruction fixant les conditions et le montant couvrant les frais de la campagne électorale pour les jeunes candidats aux législatives du 12 juin prochain a été signée par le premier ministre, Abdelaziz Djerad, est "applicable, à partir d'aujourd'hui", a indi-

qué Chorfi, en marge de sa visite dans la wilaya de Média.

Cette décision intervient suite aux dernières rencontres qui ont regroupées, d'une part, l'autorité nationale indépendante des élections et des représentants des candidats indépendants, et, d'autre part, la rencontre entre l'Anie et les ministres de l'inté-

Il est décédé à Paris

La dépouille de l'ancien gardien international Samir Hadjaoui rapatriée

La dépouille mortelle de l'ancien gardien international algérien Samir Hadjaoui, décédé dimanche soir à Paris des suites d'une longue maladie, est arrivée hier en début d'après-midi à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger à bord d'un appareil de la compagnie aérienne nationale Air Algérie.

Samir Hadjaoui sera inhumé jeudi après la prière du Dohr à Tlemcen. Cet ancien portier de 42 ans avait sollicité les hautes instances du sport na-

tional au mois de décembre dernier pour lui procurer une prise en charge médicale à l'étranger, et son vœu a été exaucé, puisqu'il a été rapidement transféré dans la capitale française.

Hadjaoui a toutefois lancé de nouveaux appels de détresse récemment pour demander à être rapatrié au plus vite suite à la détérioration de son état de santé et sa volonté de finir ses derniers jours auprès de sa famille.

Ce qui devait se faire lundi, avant de décéder durant les heures précédant

son retour. Né le 16 février 1979 à Tlemcen, Hadjaoui compte trois sélections en équipe nationale pendant l'année 2007. Il a été champion d'Algérie en 2007 et 2009 avec l'ES Sétif, vainqueur de la Coupe d'Algérie en 1998 et 2002 avec le WA Tlemcen et en 2005 avec l'ASO Chlef. Il avait également remporté la Coupe arabe en 1998 avec le WA Tlemcen et la Ligue des champions arabe en 2007 et 2008 avec l'ES Sétif.

Jdja

Un cycliste de 17 ans meurt dans un accident de la route

Une personne est décédée et une autre a été blessée dans une collision entre un véhicule touristique et un vélo survenu dans la nuit de mardi à mercredi dans la wilaya Djelfa, a indiqué ce hier la direction locale de la protection civile.

Selon la même source, l'unité secondaire de la protection civile d'Ain Ouassara (100 km au nord de Djelfa) est intervenue suite à une collision entre un véhicule touristique et un vélo sur l'axe de la RN 1, mitoyen de la base aérienne militaire.

L'accident a causé la mort d'un jeune homme de 17 ans et des blessures à un autre de 27 ans, a ajouté la même source qui a signalé que le blessé a reçu, sur place, les premiers secours, tandis que le corps de la victime décédée a été déposé à la morgue de l'hôpital "Saadaoui Mokhtar" d'Ain Ouassara.

